

BULLETIN MUNICIPAL



DÉCOUVERTE DU CIRCUIT DE L'EAU DU DEVÈS, AU DÉPART DE SAINT-CHRISTOPHE PLACE DE LA MAIRIE.

VOIR P 38



VINCENT



ST GERMAIN
04 71 03 05 88

LA SAUVETAT
04 71 08 21 44

YSSINGEAUX
04 71 65 08 57

SAUGUES
04 71 77 80 08

Fiouls
Charbons
Granulés
Lubrifiants

MOTUL

Castrol

NOUVEAU



LIVRAISON VRAC



Vos bouteilles de gaz livrées
chez vous!

06 66 88 84 90

bp superConfort

bp moteurPro



SASL JVF



4 stations
à votre service

24h/24

7j/7

Tous carburants
AdBlue



338744

AB2R

Aménagements - **B**ureau d'études
Réseaux - **R**outes

HYDRAULIQUE ET INGENIERIE DES INFRASTRUCTURES

- Eau potable
- Assainissement
- Gestion des eaux pluviales
- Continuité écologique
- Aménagements d'espaces publics
- Urbanisme opérationnel
- Dossiers réglementaires
- Électrification rurale

Tél. : 04 71 04 97 55 // contact@ab2r.fr // www.ab2r.fr



Mesdames, messieurs, chers amis,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous souhaite à toutes et tous une bonne année 2025. Qu'elle vous apporte la santé, le bonheur, la satisfaction et la réussite dans vos projets. J'ai également une pensée particulière pour nos concitoyens en difficultés, pour nos malades et nos anciens partis en maison de retraite.

En ce début d'année 2025, je suis ravi de vous écrire pour vous informer de la vie municipale de notre charmante commune. J'en profite pour remercier la commission communication qui a une nouvelle fois réalisé ce nouveau bulletin avec attention et sérieux, ainsi que les annonceurs pour leur contribution. Je tiens également à adresser mes remerciements aux associations et aux citoyens pour leur participation active aux manifestations qui font vivre notre commune tout au long de l'année. Enfin un grand merci à nos élus municipaux et à notre personnel communal pour leur mobilisation, chacun dans leurs tâches.

L'année 2024 s'est achevée avec une situation nationale et internationale préoccupante. Après des élections européennes puis législatives inattendues, notre pays se révèle divisé avec un avenir incertain pour nous tous et aussi pour notre collectivité. Dans tout ce tourment, la commune doit rester un repère et doit assurer sa mission de service de proximité avec un seul but, son développement et son attractivité pour tous. Mais pour cela nous devons être aidés et écoutés par notre gouvernance. Nos difficultés sont souvent liées à toujours plus de contraintes techniques, financières ou tout simplement administratives, ce qui impose des délais et des retards d'exécution de plus en plus longs. Sans augmentation du taux de la fiscalité locale, et en respectant voire en faisant des économies sur notre budget de fonctionnement, notre gestion reste saine et nous permet d'investir pour l'avenir. Pour l'instant, l'Etat, l'Europe, la Région, le Département et la Communauté d'Agglomération nous sont d'une grande aide, qu'en sera-t-il dans les jours à venir, une interrogation et une inquiétude s'imposent...

L'année écoulée a permis de finaliser plusieurs réalisations : la fermeture du parking et la pose de pare-ballons au stade du Marais, le renouvellement d'un écran interactif et le changement de l'éclairage en leds à l'école,

l'isolation thermique des deux logements du 2^{ème} étage de la cure, l'achat d'une désherbeuse pour le cimetière, le remplacement des lampes de l'éclairage public au bourg, à Dolaizon, à Tallode et aux Grèzes, l'enfouissement des réseaux aux Grèzes et à Freycenet, l'installation d'un feu intelligent Place de la Mairie, la réfection de la toiture du garage de l'école, la réparation de plusieurs chemins... Vous trouverez le détail de toutes ces opérations dans les pages de ce bulletin et enfin l'aboutissement du changement d'orthographe de St Christophe sur Dolaizon avec son Z.

Pour 2025, nous allons continuer nos investissements avec comme principal objectif la finalisation des chantiers en cours et le démarrage des nouveaux chantiers validés en conseil municipal à savoir :

- La réfection de la voirie de Freycenet et Espale et si possible celle de Chamard ainsi que la route de Vals à Eycenac
- La mise en oeuvre du chantier à l'Espace Jacques Brel (réalisation d'une nouvelle cantine et d'un espace abrité pour les associations et marcheurs)
- La continuation et l'achèvement de la restauration de notre église avec les tranches 2 et 3
- La reconstruction d'un mur de soutènement de la Roche sur le chemin de St-Jacques
- L'ajout de 5 caméras de vidéo protection au bourg
- La continuation de l'enfouissement des réseaux et le renouvellement de l'éclairage public dans nos villages au fur et à mesure de nos possibilités et de nos aides.
- L'implantation d'un nouveau parc solaire sur la parcelle de l'ancienne décharge (permis de construire en cours).

Même si ces chantiers sont partiellement financés par différents organismes, il est prévu un recours à un emprunt modéré, notre désendettement de ces dernières années pouvant nous le permettre.

C'est pourquoi je souhaite avoir un discours positif et optimiste avec la volonté de terminer ce mandat en préservant notre qualité de vie, et en vous souhaitant une nouvelle fois de la force, du courage et de la solidarité.

Bien à vous

Daniel BOYER

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie et Agence Postale Communale

10 rue de la mairie
43370 Saint-Christophe-sur-Dolaizon
Elodie JEANNOTTE • Fabienne FALGON

Lundi : 8h30 > 12h / 13h30 > 17h

Mardi : 8h30 > 12h

Mercredi : 8h30 > 12h / 13h30 - 17h

Jeudi : 8h30 > 12h

Vendredi : 8h30 > 12h / 13h30 > 17h

Tél. : 04 71 03 10 78

mail : mairie@saintchristophesurdolaizon.fr

Site internet : www.saintchristophesurdolaizon.fr

Ordinateur, imprimante
et accès internet en libre-service

Heure levée du courrier : 10h30

Permanence du Maire

Daniel BOYER vous reçoit :

- Les mardis de 8h30 > 12h
- Les vendredis de 8h30 > 12h

Sur rendez-vous, les autres jours.

AUTRES SERVICES

Cabinet de kinésithérapie et d'ostéopathie

12 rue de la mairie (2^e étage)
kiné : 06 18 75 17 28 • kiné, ostéopathe : 06 09 15 48 12
physiovelay@gmail.com

Cabinet d'infirmiers du Dolaizon

Local Mairie de Saint-Christophe-sur-Dolaizon
10 rue de la mairie • 04 71 05 02 88
Le cabinet est ouvert 7 jours sur 7,
Soins à domicile ou au cabinet sur RDV.

ADMR

12 rue de la mairie (1^{er} étage)
04 71 57 53 98 • info.bains@fedede43.admr.org
Du lundi au vendredi de 9h > 11h

Assistance sociale

Suzanne MAQUART : 04 71 07 41 80
Permanences sur rendez-vous :
• Mardi à 9h > 12h : Mairie de Solignac-sur-Loire
• Jeudi de 9h > 12h : Mairie de Cussac-sur-Loire (Malpas)

Relais Assistantes Maternelles Intercommunal « Le Petit Ours »

Responsable : **Mylène PELLISSIER**
06 74 53 88 71 - mylene.pellissier@lepuyenvelay.fr
Permanences :
• Vendredi de 8h45 à 12h en mairie
de Cussac-sur-Loire,
• Mardi après-midi au Centre Roger Fourneyron
au Puy-en-Velay.
Uniquement sur rendez-vous

CCAS (Centre communal d'action sociale)

En cas de besoin, contacter la Mairie, qui fera suivre au CCAS.

Crèche : Les petits pas

Possibilité de contacter la référente technique
ALLART Agnès : 07 86 11 82 64
7a, rue des Ecoles - Malpas - 43370 Cussac-sur-Loire
04 71 01 57 63 • creche.lespetitspas@fedede43.admr.org

Ecole publique « Jacques Brel »

1 rue des écoles
Directrice : **Marion CHAPPUIS**
ce.0430319n@ac-clermont.fr • Tél : 04 71 03 16 29

La paroisse

Ensemble paroissiale St Jean-du-Velay

Paroisse de Saint Christophe
Père Jean-Pierre DEBARD : 04 71 08 60 13
06 80 67 92 19

Défibrillateurs

Deux défibrillateurs (DAE) accessibles au public :
• Extérieur de la salle polyvalente : 3 rue des écoles
• Intérieur du vestiaire du terrain de foot
(Zone Artisanale).

Fourniture des repas

Repas servis à la cantine de l'école,
accessibles aux habitants de la commune.
Modalités d'inscription auprès de la mairie.

Réseau de distribution de l'eau

Depuis le 1^{er} janvier 2023, La Direction de l'Eau
et de l'Assainissement (DEA) de la Communauté
d'Agglomération assurera l'exploitation des services
d'eau et d'assainissement sur l'ensemble du périmètre
de la Communauté d'Agglomération.

En cas de problème, pour les communes gérées
antérieurement par le Syndicat des Eaux du Velay à
Taulhac (dont la commune de St Christophe fait partie) :

- **Pendant les horaires d'ouverture de bureau** :
04 71 06 62 72
- **En dehors des horaires d'ouverture de bureau** :
06 47 13 49 81

De plus, La DEA vous informe de la mise en place
d'ILLIWAP/Station Direction de l'Eau/DEA afin
d'informer nos abonnés d'éventuelles perturbations.

illiwap
L'APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE

TÉLÉCHARGEZ ILLIWAP
L'APPLICATION MOBILE DE LA COMMUNE

RESTONS CONNECTÉS !

- | ALERTES
- | ACTUALITÉS
- | INFOS PRATIQUES
- | AGENDA
- | SONDAGE
- | ANNUAIRE
- | ET PLUS ENCORE...

01 Téléchargez l'appli 02 Recherchez votre commune 03 Cliquez sur « s'abonner »

Appli gratuite, sans inscription, Made in France et disponible sur :
Téléchargez dans l'App Store DISPONIBLE SUR Google Play DISPONIBLE SUR AppGallery

Reconnaisances

- 10 janvier • ISSARTEL Romain, Marcel, Claude
18 mars • RAMBAUD Nicolas
22 avril • BLANC Marvyn, Jacques, Claude et PIC Clémence
29 avril • FEMINIER Gérald, Romain et MARTEL Lucie, Marie, Odette
7 juin • MENUT Anthony, Sébastien et SARRET Ysaline, Marie
14 juin • DA SILVA Steve
19 août • DEFAY Damien
27 septembre • ALLIROL Lucas et BUISSON Ophélie

Naissances

- 15 juin • RAMBAUD Glorya, Thérèse

Mentions de naissance

- 9 janvier • BERCHET Nathaël, né à Le Puy-en-Velay
7 février • ROYET Marceau, Gilles, Alain, né à Le Puy-en-Velay
29 février • BOYER Clémence, Jade, née à Saint-Etienne (42)
4 mai • BLANC Lya, Laurence, Cathy, née à Le Puy-en-Velay
24 août • DEFAY Thao, né à Le Puy-en-Velay
28 septembre • DA SILVA Andrés, né à Le Puy-en-Velay
3 octobre • FEMINIER Lilou, née à Le Puy-en-Velay

Mariages

- 17 août • JEANNOTTE Alexandre, René, Jean-Charles
et GERBIER Elodie, Noémie
28 décembre • RAMBAUD Nicolas
et PASQUIER Alexandra, Laure

Avis de décès

(personnes décédées sur la commune)

- 12 septembre • FOURY André
29 septembre • TALLOBRE Simone, Maria, Emilie, veuve BUISSON

Personnes décédées inhumées au cimetière n'habitant plus la commune :

- 17 février • BORIE Jacques, Auguste, Michel
28 mars • LEYTON Mélina, Francine, Raymonde, veuve LIAUTAUD
15 avril • RIVIER Robert, Aimé
05 août • EYMERE Rolland, Jean, Claude
30 septembre • GAZANION Mélina, Julia, veuve MIRMAND

Malgré toute l'attention que nous portons à l'établissement de l'état civil une omission est toujours possible, merci de nous excuser et de prévenir le secrétariat de Mairie qui fera un rectificatif sur le prochain bulletin.

BUDGET

Prévisions budgétaires 2024

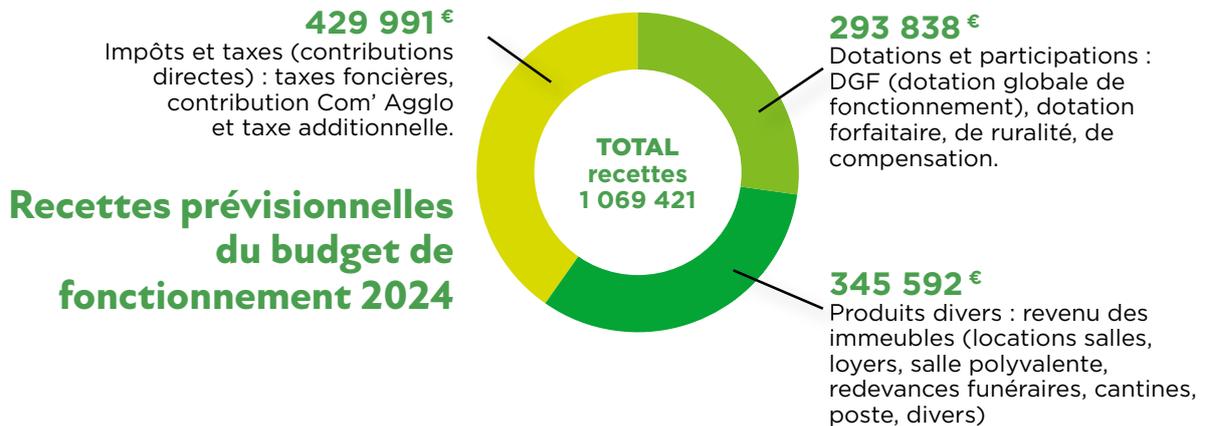
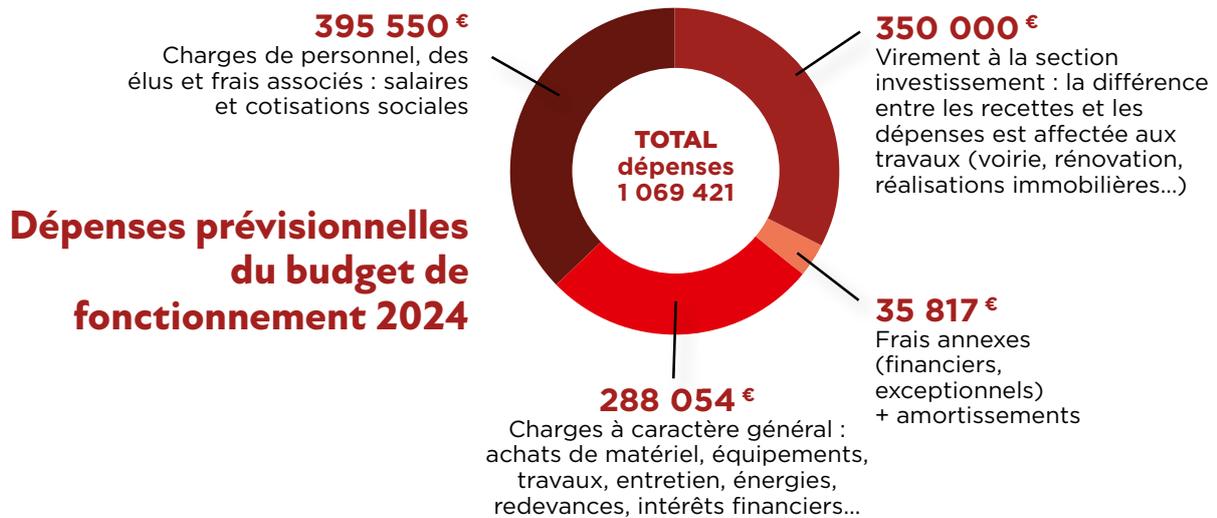
Définition et principes (rappel) : Le Compte Financier Unique (anciennement compte administratif) constitue le « compte rendu » de la gestion du Maire pour l'exercice écoulé. Il retrace les ouvertures cumulées modificatives de crédits en dépenses et recettes votées par le Conseil Municipal, les dépenses et recettes effectuées par le Maire au cours de l'exercice et constate les résultats comptables.

Résultat définitif 2023 :
 + 351 293.88 € en fonctionnement ;
 - 79 189.84 € en investissement.

Résultat prévisionnel 2024 :
 350 000.00 €

Ce résultat est affecté au budget d'investissements de la commune.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT



BUDGET D'INVESTISSEMENT

Dépenses prévisionnelles en €	1 890 375.45
Remboursement emprunt	87 720.61
Travaux sur bâtiments (salle polyvalente, église, halle, logements, maison de la chasse)	961 250.00
Voiries, chemins, voies communales (Freycenet...)	515 700.00
Subventions équipement (Participations, fonds de concours, SDE...)	141 300,00
Travaux en régie	10 000.00
Achats matériels, outillages, diverses installations (feux tricolores, désaerherbeuse, logiciels, vidéos...)	95 215.00
Déficit d'investissement reporté	79 189.84

Recettes prévisionnelles en €	1 890 375.45
Dotations, fonds divers et réserves	401 584.96
Virement prévisionnel, fonctionnement 2024	350 000.00
Subventions d'investissement (DETR, Région, DPT, DRAC)	144 608.15
Travaux en régie, amortissement	16 000.00
Emprunt et dettes assimilés dont prévu en 2022, 2023 et non réalisés (534 531 €)	978 182.34

Le budget a fait l'objet d'une discussion et d'un vote le 5 avril 2024. Cette année encore et dans la continuité depuis 2014, le conseil municipal n'a procédé à aucune augmentation des taux d'imposition communaux pour 2024. Les augmentations d'impôts constatées ne sont pas imputables à la commune, elles sont le résultat de la modification des assiettes de calcul (valeur des biens) décidées par les pouvoirs publics. C'est le parlement qui vote la loi.

La situation de crise politique au niveau national sur l'établissement du budget 2025 génère des incertitudes sur le montant de la DGF (dotation globale de fonctionnement) alloué aux collectivités par l'état.

Il ne fait aucun doute que, si une nouvelle évolution à la baisse de la DGF devait intervenir elle viendrait limiter la capacité de financement de la commune et se traduirait par l'obligation de différer ou de revoir nos projets d'investissements.

Prévisions pour 2025 :

- > Poursuite et réalisation des travaux de voirie prévus au budget 2023 et 2024 (Freycenet, Espale...) qui ont été différés, Eycenac et Chamard en 2025.
- > Extension de l'espace Jacques Brel et création d'une nouvelle cantine.
- > Travaux église 2^e et 3^e tranches.
- > Début des travaux du crématorium.



Actus | Mairie | Associations | Vie pratique | Histoire

www.saintchristophesurdolaizon.fr

CMF
STRUCTURES
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

Etude, fabrication et pose de charpentes métalliques pour :

- Bâtiments industriels
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments agricoles

16 rue Jacques Chaban Delmas - ZA La Prade
15500 MASSIAC
Tél. : 04.71.23.00.70 - www.cmf-structures.com

DIMANCHE 12 JANVIER 2025

Vœux à la population



Dimanche 12 janvier, le maire Daniel Boyer, et son conseil municipal réunissaient la population de la commune pour la traditionnelle cérémonie des vœux, en présence de Marie-Françoise Favier, Maire de Bains et de Rémi Barbe, conseiller départemental et Maire de Cussac.

Après avoir présenté ses vœux à toute la population, Daniel Boyer a eu une pensée particulière en direction de nos concitoyens en difficultés, de ceux qui sont malades ou partis en maison de retraite et qui ne peuvent pas être parmi nous aujourd'hui.

Il en a profité pour remercier toutes les personnes qui gravitent autour de l'activité communale : les associations et les citoyens, les élus municipaux, le personnel communal, le CCAS, les bénévoles mais aussi la directrice de l'école et les enseignantes qui chacun dans leur activité font vivre notre commune tout au long de l'année.

Dans un contexte international préoccupant, il a souligné que l'instabilité politique créée au niveau national, suite aux dernières élections en 2024, était source d'incertitude tant pour les citoyens que pour le financement des collectivités. Il a précisé que la commune devait rester un repère et assurer sa mission de service de proximité avec un seul but, son développement et son attractivité pour tous avec l'aide indispensable des pouvoirs publics.

Il a tenu à rappeler que depuis 2014 la commune n'avait procédé à aucune augmentation du taux d'imposition de la part locale et que la situation financière était saine et permettait d'investir pour l'avenir.

Il a présenté les projets pour 2025 et dans ce cadre, il a cité en particulier l'achèvement de la restauration de l'église, la réfection des voiries de Freycenet, d'Espale et si possible de Chamard ainsi que la route de Vals à Eycenac, l'extension de la salle polyvalente avec la création d'une nouvelle cantine et d'un abri à destination de nos marcheurs et de nos associations, l'implantation d'un nouveau parc solaire sur la parcelle de l'ancienne décharge le but étant de continuer à valoriser, dynamiser et enrichir notre commune

En 2024, après les treize bébés nés en 2023, nous avons eu la chance d'accueillir 8 nouveaux bébés avec leurs parents. Sans aucun doute, c'est un signe qui laisse présager une démographie positive pour les prochaines années.

Un petit cadeau leur a été remis avant de passer à l'apéritif pour tout le monde.



2025

VENDREDI 20 DÉCEMBRE 2024

Réception en Mairie des employés municipaux

Vendredi 20 décembre 2024, le conseil municipal et le Maire, Daniel Boyer, recevaient les employés municipaux, à la Mairie, pour la traditionnelle rencontre de fin d'année. Daniel Boyer, dans son intervention, a tenu à féliciter les employés pour leur professionnalisme, leur engagement et leur efficacité tout au long de l'année au service de la collectivité. Il a, ensuite, invité tous les participants à venir partager un moment de convivialité autour du pot commun qui avait été organisé à cette occasion.



Nouvelles du lotissement les Cuminaux

Les travaux d'aménagement et de viabilisation terminés, le lotissement offre un environnement agréable, à proximité du bourg et de l'école.

La vente des lots (58 € le m²) est maintenant effective et malgré une situation économique défavorable, sept d'entre-eux ont, d'ores et déjà, trouvé preneurs. Les conditions existent pour que les trois restants soient vendus en 2025. La commune va accueillir une nouvelle population et avec elle un dynamisme supplémentaire pour l'activité économique locale et une garantie pour le maintien de notre école. Deux maisons sont déjà construites.

COMPLEXE L'ODYSSÉE

L'univers du loisir



04 71 03 62 22



Bowling – Laser Game – Arcade – Billard

772 Route de la clé des champs
43370 SAINT CHRISTOPHE SUR DOLAIZON

Début des travaux d'éclairage public aux villages de Freycenet et Espale.

Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire prendra en charge la réalisation de ces travaux avec une participation de la Commune de 55%.



La réfection de la conduite d'eau entre les villages de Jabier et de Freycenet

a été réalisée par l'entreprise SDRTP. Notons que ces travaux, concernant les réseaux d'eau sont financés par la DEA (Direction de l'eau et de l'assainissement).



Assainissement du village de Freycenet.

Les travaux des entreprises sur la commune

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs (basse tension électrique, eau et assainissement) ont été faits sur les villages de Freycenet et Espale. Les travaux concernant les réseaux électriques sont menés à bien par l'entreprise EGEV. De plus, en collaboration avec la DEA, la réfection des réseaux d'eau sont effectués par l'entreprise Sovetra pour le village de Freycenet et par l'entreprise Ferret pour Espale.

Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Haute-Loire prendra en charge la réalisation de ces travaux avec une participation de la commune de 30 %, correspondant au Génie Civil.



Pose de la fibre optique vers le village d'Espale

Pose de la fibre optique entre les villages de Cereyset et Espale, par l'entreprise SOGETREL.



A l'issue de tous ces travaux, **une réfection de voirie** sera réalisée.

Ouverture du chemin entre les villages de Chamard et Tallode par l'entreprise Sagnard



Stade de football du marais : un pare-ballons été posé au stade de football par l'entreprise Reynov'Sport. Le cout de cette opération a été financé à hauteur de 50% par le district de football.



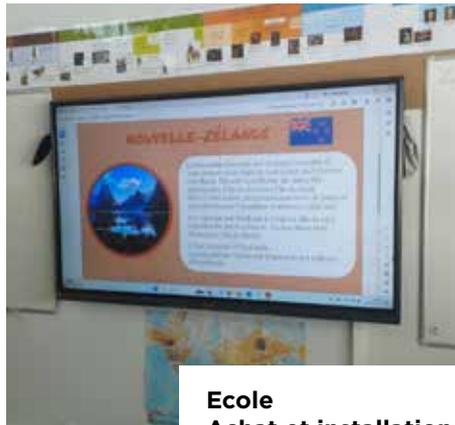
Défeutrage et réensemencement du terrain de football par l'entreprise AJASSE



L'installation d'un feu "intelligent" place de la mairie par l'entreprise EGEV permettra de sécuriser la traversée de la route par les piétons. Le feu passera au vert pour les véhicules ne roulant pas au delà de 50 km/h.



L'entreprise EGEV a équipé **l'éclairage public du bourg de Dolaizon et de Tallode avec des lampes du type « led »**, impliquant une baisse de la consommation électrique. Cette même entreprise a réalisé l'enfouissement des réseaux aux Grèzes.



Ecole
Achat et installation d'un écran interactif à l'école primaire CM1 et CM2 par l'entreprise Visual Technology.

Achat de 10 couchettes pour la classe maternelle.



L'isolation des 2 logements du 2^{ème} étage de l'ancienne cure a été réalisée par les entreprises MSPJ-Chandès-CF2C, ainsi que l'isolation de combles de l'assemblée de Tallode. Le financement est pris en charge pour 50% des travaux par les fonds de concours de la communauté d'agglomération..

COLAS
WE OPEN THE WAY
Établissement du Puy-en-Velay - Le Collet
43000 POLIGNAC
Téléphone : 04 71 02 00 68
Mail : contact.43@colas.com

Au cœur des infrastructures d'énergie de la Haute-Loire
egev
LE PUY-EN-VELAY
475, rue de Chassende • 43000 Le Puy-en-Velay
Tél : 04 71 09 06 63 - www.egev.fr



L'été dernier, la toiture du garage de l'école de St Christophe a été refaite par Yves Buisson avec l'aide des employés municipaux.



Plantation d'arbres :
érables et tilleul
à l'espace J Brel.



Mis en place d'un portail pour le parking stade du marais et d'une barrière à la maison de la chasse.



Remplacement des luminaires dans tous les bâtiments municipaux (mairie, salle polyvalente, école,...) par des ampoules « led » moins consommatrices d'énergie.

TRAVAUX



Entretien du cimetière :
Suite à l'interdiction d'utiliser des produits chimiques pour l'entretien du cimetière, une désherbeuse mécanique qui a été achetée chez l'entreprise Favier facilitera le travail des employés municipaux.

Les travaux des employés sur la commune



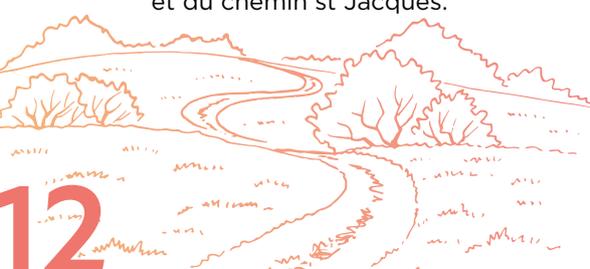
Installation des panneaux sur le sentier pédagogique des eaux du Devès.

Nous rappelons que pour permettre le passage de cette désherbeuse, qu'aucun pot, vasque ou autre objet ne devra être entreposé dans les allées du cimetière.

Réparation des chemins de Dolaizon, de la plaine de Talobre et du chemin st Jacques.



Petit patrimoine : rénovation, nettoyage et mise en valeur du lavoir de Naves. La commune a pris en charge les matériaux ils ont été réalisés dans le cadre du bénévolat.



ADMR

Bains / Saint Christophe sur Dolaizon

Le personnel et les bénévoles

L'association locale, couvre les communes de Bains, Le Vernet, Saint-Christophe-sur-Dolaizon, Saint-Privat-d'Allier et Vergezac. Mais aussi, en partie Saint-Jean-de-Nay, Loudes et Sanssac l'Eglise.

L'association se compose d'une salariée administrative, de salariées d'intervention à domicile et de bénévoles qui ont pour mission d'être au plus près des usagers.

André PITIOT *président*, Jean-Pierre TOURETTE *vice-président*, Marie-Thérèse VAILLE *secrétaire*, Eliane VIGOUROUX *trésorière*, Gisèle REYNAUD *trésorière-adjointe*, Mireille BEYNIER, Bernard MOUCHON. Courant 2024, M. DURSAPT et Mme ALLEGRE ont cessé d'être bénévoles, qu'ils soient remerciés des nombreuses années à l'ADMR,

Si vous êtes tenté(e) pour devenir bénévole, prenez contact avec le président, vous serez accueilli(e) avec grand plaisir et empathie.

L'association et les modalités pratiques.

12 rue de la mairie - 43370 Saint-Christophe-sur-Dolaizon
Tél. 04 71 57 53 98 - mail info.bains@fed43.admr.org

Secrétaire administrative : Nadine PÉLISSIER

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 11 h.

Lors de l'assemblée générale du 30 Mai 2024, le bilan de l'année 2023 a été présenté avec notamment les éléments suivants :

- 16 040 heures d'intervention
- 57 785 km parcourus par nos 17 salariés
- 152 personnes aidées

En 2024, le Conseil d'Administration a validé la fusion avec l'association de Solognac sur Loire ce qui fera l'objet d'une assemblée générale extraordinaire en juin ou septembre 2025.

En fin d'année, les bénévoles apportent un cadeau et un calendrier aux usagers et des cartes d'anniversaire sont remises à chacune et à chacun. Il est à noter que ces moments de convivialité sont essentiels pour l'association.

Les salarié(es)

L'association emploie 17 salariées (12 ETP)

A noter en 2024 le départ en retraite de M. H. BOYER et C. FAURE. La recherche permanente de nouveaux salariés même pour des emplois temporaires (remplacement pendant les vacances scolaires) est constante au vu des nombreux besoins en augmentation.



Les usagers

Les interventions dans les familles se situent à toutes les étapes de la vie jusqu'au maintien à domicile des aînés :

- Garde d'enfants,
- L'entretien du logement ménage repassage,
- L'aide aux courses,
- L'accompagnement pour les personnes handicapées,
- L'accompagnement pour les personnes âgées,
- Le transport accompagné,
- La téléassistance,
- Rest'O Domicile 43 assure le portage de repas à domicile

N'hésitez pas si vous en ressentez, vous-même le besoin, contactez l'ADMR en appelant la secrétaire administrative.

N'hésitez pas, non plus à parler autour de vous, de la présence de proximité de l'association locale ADMR de Bains Saint Christophe sur Dolaizon et de son domaine de compétences.

A titre de rappel, les bénévoles, véritables interlocuteurs, vous aideront dans toutes vos démarches actuelles et envisageables pour des interventions à domicile.

**Électricité
CHANDÈS**

PARTICULIER • INDUSTRIE
AGRICOLE • TERTIAIRE

04 71 02 92 38 • contact@chandès-electricite.fr
Z.A. DE NOLHAC • 43350 SAINT-PAULIEN

ETUDES DE SOL
Petits forages d'eau pour les particuliers

Contactez-nous
☎ 06 81 56 53 48
✉ contact@amgv43.fr
📘 facebook.com/amgv43

416 Rue Jean Baptiste Lamarck - 43700 St Germain Laprade

ANIMATIONS DE VILLAGES

Eycenac

Suite à la remarque de plusieurs habitants sur le fait que, faire cela le dimanche nous obligeait à finir en fin d'après-midi pour tout remettre en place, la question était posée :

Pourquoi pas le samedi ? Chose faite cette année.

Le week-end précédent, rendez-vous était donné à toutes les personnes disponibles et motivées de venir nettoyer le terrain de boule, qui, il faut bien le dire, ressemblait plus à une prairie sauvage qu'à une aire de jeu.

Merci à la commune pour le prêt de la débroussailleuse afin de réaliser ce nettoyage, nos petits outils de jardinage étant insuffisants pour une telle tâche. Un des prochains objectifs de l'association sera de voir comment entretenir plus régulièrement ce lieu appartenant à tous. Le samedi matin, dès 7h, il fallait mettre en place les jambons pour lancer la cuisson, puis ensuite installation du barnum et des tables afin que tout soit en place pour l'arrivée de la cinquantaine de participants.



Le repas fut suivi d'animations diverses telles que pétanque, jeux de sociétés, discussions endiablées sur la vitesse de circulation des véhicules motorisés dans Eycenac, voire pour certains, nage au lac du Bouchet. Ensuite une trentaine de participants se sont retrouvés vers 19h pour prolonger cette journée jusqu'à 2h du matin pour quelques-uns, ce qui n'a pas empêché une dizaine de volontaires de se retrouver à 9h dimanche pour le nettoyage et le rangement de tout le matériel. Rendez-vous donc à un samedi midi de l'été 2025.

L'association des habitants d'Eycenac.



Jabier

Dimanche 3 mars, par un temps de neige avec une bonne couche de 30 cm tombée dans la nuit et au cours de la journée, une trentaine d'habitants de Jabier se sont réunis à l'assemblée du village pour un repas avec, au menu, tripes ou saucisses. Bien au chaud, les participants ont apprécié ce bon moment passé ensemble. Ils se sont retrouvés, samedi 14 septembre pour la fête annuelle avec au programme grillades à volonté suivi d'une après-midi pétanque et loisirs. Il a été convenu que pour 2025, la fête annuelle se déroulerait fin juin, une date plus appropriée pour profiter des beaux jours.



Bellegarde-Tallobre

Le dimanche 4 août, sous un magnifique soleil, les membres de l'association ont proposé aux habitants de Tallobre et Bellegarde, ainsi qu'à leurs familles et amis, de se réunir pour partager le repas annuel.

L'utilisation du four du village a permis à plus de 80 convives le midi et 50 le soir de se régaler autour du traditionnel plat de pommes de terre accompagné de rôtis de porc. Merci aux bénévoles et aux participants pour cette journée placée sous le signe de la détente et de la bonne humeur.

Tallode-Liac

Les habitants de Liac et Tallode se sont retrouvés le 14 juillet 2024 autour du four de Tallode. Le travail avait commencé quelques jours avant pour la mise en chauffe du four et la préparation de la pâte à pain.

Ce temps convivial a permis de faire connaissance avec les nouveaux arrivants dans nos villages et de prendre des nouvelles de chacun.

Comme chaque 14 juillet, tout le monde est bien rodé, on sort les tables, le chapiteau et les éplucheuses pour les pommes de terre !



BIBLIOTHEQUE & POINT RELAIS JEUX

La bibliothèque et le PRJ sont ouverts à la population de la commune, aux jeunes, aux enfants de l'école. Le local qu'ils partagent en commun, est agréable, spacieux, il est à lui seul une invitation à la location de livres, de CD musicaux et de jeux.

Bibliothèque

Abonnement annuel 12 €, gratuit pour l'école.

La bibliothèque en lien avec la MDHL (médiathèque départementale de la Haute-Loire) vous propose un grand choix de livres, de bandes dessinées adultes, enfants, des CD et DVD musicaux dans tous les styles. Elle vous ouvre **en plus un accès au cinéma, à la musique, aux journaux, aux magazines**, pour cela, il suffit de s'inscrire, créer un compte sur le site Altithèque de la MDHL et d'être abonné.

Dans le cadre de son activité, elle a organisé, le 8 juin avec le PRJ, la commission patrimoine et l'association culture et loisirs, une journée porte ouverte découpée en plusieurs thèmes :

- la présentation de la lecture et des jeux comme un formidable moyen pour s'émanciper, s'évader et mieux se connaître.
- la découverte du circuit pédestre « l'aventure de l'eau du Devès » récemment inauguré. Ce circuit est né de la volonté des pouvoirs publics et de l'agence régionale de santé de sensibiliser à la protection et à la préservation de la ressource essentielle que constitue l'eau et en particulier de la nappe aquifère existante sous le plateau volcanique.
- Une exposition sur le petit patrimoine communal (lavoirs, fontaines, maisons d'assemblée...) restauré par les habitants et les associations. Le petit patrimoine se définit comme un ensemble d'éléments ou de biens propres à un collectif. Il représente une communauté humaine de mémoire, de vie et de destin ou encore du passé incorporé dans le présent pour l'avenir.
- Enfin en soirée, Le concert « Sunny Gospel » à l'église où devant un public nombreux et passionné, les choristes ont fait vibrer l'assistance et nous ont fait partager l'émotion universelle portée par les chants Gospel et l'héritage Soul.

La lecture, la musique doivent être à la disposition de tous, ils sont porteurs d'aventure, d'évasion, de bonne humeur.

Les bénévoles de la bibliothèque sont à votre écoute pour vous conseiller des livres, des CD. En plus, ils vous recommandent, pour oublier, un moment, les soucis du quotidien la lecture du livre de Sophie Divry : Une « Fantastique histoire d'amour » qui relate, avec beaucoup d'humour, la rencontre inattendue d'un inspecteur du travail avec une journaliste scientifique autour d'un étrange cristal aux propriétés fantastiques...

Point Relais Jeux

1,50 € par jeu emprunté

Le partenariat avec la ludothèque de l'Agglomération du Puy se poursuit. Vous pouvez venir emprunter des jeux tous les 1^{ers} vendredis du mois jusqu'au prochain vendredi du mois suivant. L'objectif est de découvrir des nouveautés, jouer sans se lasser et renouveler les belles expériences.

"Les êtres humains ont besoin de plaisir comme ils ont besoin de vitamines".

Lionel Tiger - Anthropologue canadien contemporain

Un partenariat avec l'école permet aux enseignants de venir chercher des jeux pour les activités scolaires.

Quelque soit l'âge, tous types de jeux sont disponibles. Il est possible de commander des jeux que vous souhaitez emprunter. N'hésitez pas !

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE :
Les vendredis de 11 h à 12 h
(Sauf le 1^{er} vendredi de chaque mois de 16h30 à 18h30)
Les samedis de 11 h à 12 h

Tarif : 12 €/an
Pour les enfants de l'école, permanence jeudi après-midi, tous les 15 jours, avec possibilité d'amener les livres sur place, en cas de besoin.



HORAIRE PRJ :
Les 1^{ers} vendredis de chaque mois de 16h30 à 18h30
(Sauf pendant les vacances scolaires)
Vous pouvez sur ce créneau là également emprunter des livres de la bibliothèque.

Repas des anciens



Le traditionnel repas des plus de 65 ans de la commune, offert par le CCAS, s'est déroulé mercredi 13 novembre à la salle polyvalente. Devant plus d'une centaine de participants, le Maire, Daniel Boyer a souhaité la bienvenue à tous, il a tenu à remercier particulièrement nos aînés qui, par leur engagement et leur expérience, apportent beaucoup à la vie de la commune. Il a également souhaité un bon rétablissement à tous ceux qui pour des raisons de santé ou en maison de retraite n'ont pu être présents et fait observer une minute de silence à la mémoire de ceux qui sont partis. Les convives, confortablement installés autour des tables ont pris l'apéritif avant de partager l'excellent repas élaboré par le traiteur M Dance ; un repas qui a permis à chacun de se retrouver et d'échanger tout au long de l'après-midi. Thierry Rothier et son équipe ont assuré l'animation au rythme des chants, des danses et au son de l'accordéon. Cette belle après-midi festive s'est terminée tard dans la soirée à la satisfaction de tous. Il faut ajouter que les plus de 75 ans n'ayant pu assister au repas ont reçu un colis pour les fêtes de Noël.

Formation Premiers Secours Citoyen



Le 23 novembre 2024 a eu lieu une formation sur les Premiers Secours afin d'acquérir un premier niveau de compétences en tant que secouriste. Les gestes transmis par le formateur, Mr Barbe, permettent, de gagner en confiance et en rapidité lorsqu'un événement malheureux est en train de se dérouler.

La formation a été entièrement financée par le CCAS de la commune et a permis à 10 participants d'acquérir les premiers gestes qui peuvent sauver :

- Protéger, alerter
- Réagir en cas d'obstruction des voies aériennes/ Hémorragies/Malaises/Arrêt cardiaque
- Utiliser un défibrillateur
- Faire face à des brûlures et des plaies

La municipalité a à cœur de renouveler cette opération, elle invite les membres de nos associations à y participer. Si vous êtes intéressés, faites-le savoir en mairie

Création d'une mutuelle régionale AURA (Auvergne Rhône Alpes)

La conjoncture économique, les baisses du pouvoir d'achat, les difficultés de la vie courante amènent certains de nos concitoyens à renoncer à une couverture médicale et à prendre une complémentaire santé. Sur notre région 300 000 personnes se trouvent dans cette situation.

Pour répondre à ce problème, la Région AURA (Auvergne-Rhône-Alpes) a lancé la mise en place d'une mutuelle régionale, elle est ouverte à tous les habitants, sans condition de revenu, sans limite d'âge et sans questionnaire médical. Si vous êtes intéressés vous pouvez prendre contact auprès de la Mairie et du CCAS qui vous renseigneront sur les modalités d'accès.

Sortie jeunes

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de St Christophe-sur-Dolaizon en lien avec les communes de Bains, Cussac, Solignac, Chadron et Le Brignon avait invité les enfants de la commune au Brignon pour un spectacle création :

« Et si demain la neige venait à manquer ».

L'humour, l'imaginaire, la poésie ont permis d'inventer des activités de substitution au ski et ont proposé bien d'autres pratiques acrobatiques... Un bon moment de partage.





ARCHITECTE
Delphine Peyre

Visite conseil
Permis de construire,
Maîtrise d'oeuvre complète

Projet de rénovation, neuf,
réhabilitation, extension,
aménagement intérieur...

15 place de la mairie, 43260 Lantriac
delphinepeyre.architecte@gmail.com
SIRET: 901 740 423 00016
www.delphinepeyrearchitecte.com
Tel : 06 - 08 - 41 - 10 - 68

DELPHINE PEYRE
ARCHITECTE DE-RHONP






COMITÉ DES FÊTES



Vogue 2024

La fête votive a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses sous un soleil radieux. Dès le mois de mai, les bénévoles se sont mobilisés pour préparer au mieux cette manifestation.

Comme l'an dernier, Comité des Fêtes et attractions foraines étaient rassemblés sur l'ancien terrain de foot, créant ainsi une dynamique supplémentaire et permettant à tous de partager un moment très convivial.

Samedi, le concours de pétanque en triplette fut encore un succès avec 70 triplettes.

En soirée le bal des jeunes animé par Impact DJ, avec un show son et lumière, a attiré près de 900 personnes

Dimanche, les familles se sont rassemblées pour le toro-piscine tout en profitant des attractions foraines (auto-tamponnantes, tirs, trampoline...) pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Le soir, le jambon à la broche rassemblait 200 personnes, repas rythmé par les prouesses des amateurs de Karaké, suivi du traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité.

Le bal des familles clôturait la soirée dans une ambiance de folie.

Le week-end se prolongeait lundi après-midi avec le concours de pétanque où 64 doublettes se sont affrontées.

Sourires et bonne humeur, soleil, sont les maîtres mots pour résumer cette vogue 2024.

Un grand merci aux forains, aux DJ, aux musiciens, à tous les animateurs du week-end, aux bénévoles qui œuvrent tout au long de la semaine et du week-end pour la réussite de cette fête, à la municipalité de St Christophe pour sa confiance et son soutien.

Rendez-vous en 2025 pour de nouvelles aventures !!



Présente sur le marché
de St Christophe le vendredi

Les Gourmandises d'Evelyne
SUCRÉ - SALÉ

FABRICATION ARTISANALE
Sur commande exclusivement
PÂTISSERIES & autres METS SALÉS
(Produits BIO, locaux & de saison)

06 71 90 96 81
gourmandises-evelyne.fr
43700 COUBON

Laura PELISSIER TARDY
ASSISTANTE DE DIRECTION

04.71.05.54.11
laura@arsotec.fr
Le Moulin de la Roche
43370 St Christophe sur
Dolaison

RUGGIERI
SINCE 1728
BY ARSOTEC

PIZZA ZAPPI

06 81 93 90 04

Propreté, Qualité, Service

Présent à St-Christophe tous les vendredis de 16h30 à 20h30

GO Tel
Réseaux

Votre partenaire en Réseaux & Télécoms

4, Rue Pierre Farigoule
43000 Le-Puy-en-Velay
04 71 01 04 04
www.gotel.fr



ÉCOLE JACQUES BREL

Rentrée scolaire

Le lundi 2 septembre les élèves de l'école primaire ont retrouvé le chemin des classes. Pour cette rentrée, l'effectif global est de 70 élèves qui se répartissent de la façon suivante :

- Mme Audrey Demars, nouvelle enseignante à qui nous souhaitons la bienvenue, prendra en charge les élèves de la maternelle : 5 en petite section, 11 en moyenne section et 11 en grande section. Elle sera assistée dans sa fonction par Béatrice Jarousse et Chantal Mallet
- Mme Fabienne Beau assurera l'enseignement pour les élèves suivants : 8 en cours préparatoire et 10 en cours élémentaire première année.
- Mme Marion Chappuis, la directrice, aura en charge les plus grands : 7 en cours élémentaire deuxième année, 10 en cours moyen première année et 8 en cours moyen deuxième année.

Notons qu'une jeune personne en service civique, va apporter son aide dans les différentes classes tout au long de cette année scolaire.

Nous souhaitons à tous les élèves ainsi qu'à leurs enseignants et aux autres personnes qui assurent l'encadrement une très bonne année scolaire.

Activité à l'école

Vendredi 12 avril, les élèves de l'école Jacques Brel ont parcouru le bourg à la recherche des déchets égarés. "Chacun fait sa part", telle était la devise des enfants pour cette action citoyenne menée sous le soleil et dans la bonne humeur.

Grâce à ce type de projets de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, l'école vient d'ailleurs d'obtenir le niveau 3 du Label académique E3D (Ecole en démarche de développement durable). Il s'agit d'une belle reconnaissance pour le travail engagé depuis des années sur ces thématiques à l'école Jacques Brel !

Judi 16 et vendredi 17 mai, les élèves d'élémentaire ont conclu leurs projets sur la préservation de la biodiversité. En CP CE1 CE2, il était question du monde marin, de ses richesses et des dangers qui pèsent dessus, notamment la pollution plastique.

En CM, les élèves ont étudié la biodiversité locale, et notamment l'écrevisse à pattes blanches !

Judi 26 et vendredi 27 septembre, l'union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) a organisé une randonnée avec un rallye photo au départ de St Christophe, en direction de Tallobre, Eycenac, Dolaizon et le bois de Roule. Beaucoup d'écoles de la Haute-Loire étaient représentées, ce fut un beau succès malgré un temps maussade.



Samedi 29 juin, les élèves de l'école Jacques Brel ont invité leurs familles venues en nombre, à faire le tour du Monde. Les maternelles ont ouvert le bal avec leurs Jeux Olympiques, les petits surfeurs, boxeurs ou haltérophiles ont impressionné leur public ! Les CP CE ont ensuite offert une prestation douce et poétique avec leur conte musical sur le thème des océans. Enfin les CE2 CM, ont entraîné le public avec eux pour 5 danses du monde après avoir chanté l'hymne européen. Félicitations aux petits artistes en herbe ! La journée s'est prolongée avec le repas et les jeux proposés par l'APE.



Jeudi 4 juillet, l'école Jacques Brel avait ouvert ses portes pour l'inauguration de son coin lecture, un espace bibliothèque mis en place cette année grâce au dispositif "Notre école faisons là ensemble". Grâce à cette subvention, du mobilier, des livres et du matériel audio ont pu être achetés afin de créer un espace confortable permettant de mettre la lecture au coeur des apprentissages. L'inauguration a eu lieu en présence de membres de la municipalité, de représentants de l'inspection académique, mais aussi des enseignantes, d'élèves et de leurs parents. Ce moment était aussi l'occasion pour l'équipe de l'école et les élèves de recevoir le label Génération 2024 pour l'investissement de l'école en faveur du sport scolaire, et le label E3D niveau 3, reconnaissance ultime du travail fourni dans les classes autour du développement durable.

Départ à la retraite de Florence Farigoule Après 23 ans dans cette école, Maitresse Florence est partie en retraite, mais avant cela les élèves lui ont préparé une belle surprise en lui interprétant une chanson créée pour elle.

Nouveaux équipements 2024 : écran interactif et bibliothèque

GRAND TRAIL DE SAINT-JACQUES



Les bénévoles ont œuvré au bon déroulement du Trail de St Jacques. En effet, le samedi 15 juin 2024, lors de l'Ultra-Trail et du grand Trail ainsi que pour le Maratrail du dimanche 16 juin, près de 70 bénévoles ont participé à la bonne organisation de ces diverses épreuves, de plusieurs façons :

- Assurer la sécurité des coureurs sur les routes
- Renseigner les accompagnateurs
- Ravitailler les coureurs sous la halle de la place de St Christophe

Notons que la participation financière reversée par les organisateurs du Trail, pour remercier les bénévoles de leur implication au bon déroulement de l'épreuve, sera affectée au CCAS de la commune. Un appel est lancé aux nouveaux bénévoles pour le Trail de 2025.



Nouveau propriétaire au café du soleil

Célia Bonal et Dominique Dars seront heureux de vous accueillir au Bar Restaurant, Tabac, FDJ, dépôt de pain et de gaz :

- de 7 h à 19 h du lundi au jeudi
- de 7 h à 1 h du matin le vendredi et samedi.

Fermé le dimanche

Best-Service
DELABRE PASCAL
 COYAC - SANSSAC-L'ÉGLISE
 06 86 96 23 17 • 04 71 02 66 65
 pascal.delabre4@wanadoo.fr
 PLOMBERIE • CHAUFFAGE • SANITAIRE • VMC • ZINGUERIE
 MULTI-TRAVAUX • MAINTENANCE/ENTRETIEN • SALLE DE BAINS CLÉ EN MAIN

Ets MOURE Jean Luc
 Vins - Boissons Gazeuses
 Matériaux de construction
 Engrais - Aliments SANDERS
 43370 BAINS - 04 71 57 51 92

ANCIENS COMBATTANTS AFN de St Christophe

Commémoration au monument aux morts

Le 24 mars a eu lieu la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie en présence de Marie-Françoise Favier, maire de Bains, de Serge Boyer, maire de Séneujols.

Devant le monument aux morts Daniel Boyer maire de St Christophe, a lu le message du secrétaire d'état aux anciens combattants

En présence d'une nombreuse assistance Daniel Boyer a évoqué la date du 19 mars 1962 qui marque l'arrêt officiel des combats de la guerre d'Algérie. Cette date est le symbole d'un évènement historique qui fut accueilli avec soulagement par une grande majorité de nos compatriotes et qui a ouvert au peuple algérien la voie de l'indépendance. La veille, étaient signés les accords d'Evian entre les représentants du gouvernement français conduits par Louis Joxe et ceux du front de la libération nationale algérien, le FLN.

A travers cette commémoration, nous avons honoré la mémoire de celles et ceux, militaires comme civils, français comme algériens, qui sont tombés sur le sol algérien.

Rappel : Les mairies de Bains, Séneujols et St Christophe ont décidé que les commémorations de la fin des guerres d'Algérie, de 1914-1918 et de 1939-1945 seraient célébrées à tour de rôle dans chacune des 3 communes. Cela implique qu'une seule commémoration aura lieu dans chaque commune au cours d'une année.



Commémoration de l'arrêt officiel des combats de la guerre d'Algérie

Décès

Le 12 septembre, **André Foury** nous a quittés. Il était un fidèle adhérent de l'association des anciens combattants de la commune.

André est né à Chaspinhac en 1935, aîné d'une fratrie de trois enfants. Après son service militaire, il a courageusement combattu en Algérie et en Tunisie, traversant des périodes difficiles qui l'ont rendu plus fort et résilient. A son retour, il a travaillé avec ses parents à la ferme familiale. Suite au décès de sa mère, la famille a quitté Chaspinhac pour s'installer à La Roche où André a rencontré Josette, qui allait devenir son épouse en 1965. Avec Josette, ils se sont installés sur la commune d'Espaly avant de faire construire leur maison à St Christophe sur Dolaizon en 1974. Ensemble, ils ont fondé

une belle famille avec trois enfants, qui s'est agrandie avec l'arrivée de ses deux petits enfants.

André a travaillé à l'usine Elastelle à Espaly, jusqu'à sa retraite, où il se distinguait notamment par son humour, aimant faire des farces à ses collègues.

Il avait de nombreuses passions, notamment le jardinage, le bricolage et les promenades dans les chemins de la commune. Son jardin était un véritable refuge où il passait des heures à entretenir ses plantes avec soin. Ses mains habiles savaient créer, réparer et embellir son environnement.

André avait encore de nombreux projets en tête, mais son cœur en a décidé autrement. Le 12 septembre, il ne s'est pas réveillé et nous a quittés pour rejoindre son épouse décédée en 2021.

CAVE SBBM • Rond point de Cordes à BAINS
• Place des Noyers à ROSIERES
04 71 57 50 19

Vente de boissons
Professionnels
Particuliers
Associations

entreprise
Assezat
Jean-Claude

- CHARPENTE
- MAISONS OSSATURE BOIS
- COUVERTURE
- MENUISERIE
- ZINGUERIE
- ISOLATION DES COMBLES

www.assezat.com Un travail artisanal de qualité 

04 71 03 11 95 11 rue de la Transcevenole
43700 BRIVES CHARENSAC

ACCA



Aménagement du local de la chasse

La société de chasse connaît toujours un engouement et une certaine fierté dans la gestion du petit gibier. Après le faisan, un gros effort est fait cette année sur la gestion de la perdrix grise puisque nous adhérons au Groupement Intérêt Cynégétique avec les communes avoisinantes. Cette année nous avons la chance de nous réunir dans une nouvelle maison de la chasse. Grand merci à Mr le Maire ainsi qu'à son équipe municipale de nous avoir mis ce bel équipement communal à notre disposition. En contre partie les chasseurs ont effectués la pose du carrelage/faïence et l'achat et pose de la cuisine. Je précise qu'une convention a été signée avec la municipalité, permettant aux administrés de la commune de louer la salle, repas de famille uniquement environ 40 personnes auprès du secrétariat de mairie de mars à août.

L'association compte 47 membres.

Le président : Patrick Roy

NUANCES
UNIKALO
partenaire du peintre

Boyer

170, ZA Chatimbarbe
43200 YSSINGEAUX

Tél : 04 71 59 10 15

nuances.yssingeaux@unikalo.com

9, Côte de Tireboeuf
43700 BRIVES CHARENSAC

Tél : 04 71 00 66 12

nuances.brivescharensac@unikalo.com

Peintures | Revêtements sol & mur

Outils | Décoration

BORALEX

DÉVELOPPER AVEC VOUS DES PROJETS SOLAIRES ET AGRIVOLTAÏQUES POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE TERRITOIRE

VOTRE CONTACT EN HAUTE-LOIRE

François PALMIER
francois.palmier@boralex.com
06 03 33 06 05



ASSOCIATION DES MAIRES
BORALEX AU PLUS PROCHE DES TERRITOIRES PARTENAIRE AMRF DEPUIS 2023

boralex.com/votre-projet/fr/



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Pour l'année scolaire 2023-2024, l'Association des Parents d'Élèves (APE) de l'école Jacques Brel a organisé plusieurs événements afin de financer différentes activités et projets pour les élèves. Voici un récapitulatif des principales actions menées :

Ventes à emporter (veille de chaque vacances)

Chaque veille de vacances, l'APE a organisé des ventes à emporter, permettant aux parents et aux enfants de se retrouver autour de produits gourmands. Ces événements ont permis de générer des fonds pour financer diverses initiatives.

Marché de Noël

Le marché de Noël a été un événement phare de l'année. Il a rassemblé parents, enfants et habitants autour d'un stand où la convivialité était au RDV avec des gâteaux traditionnels de Noël mais aussi du chocolat, vin et marrons chauds (financés par la mairie). Ce marché a été l'occasion de promouvoir l'esprit de Noël et de renforcer les liens au sein de la communauté scolaire.



Visite du Père Noël

Le Père Noël a rendu visite aux élèves, offrant une touche magique à la période des fêtes. Les enfants ont pu rencontrer le Père Noël et partager leurs souhaits, contribuant à renforcer la dimension ludique et festive de cette période.

Carnaval des enfants

Le carnaval des enfants a été une autre grande manifestation de l'année. Les élèves se sont déguisés et ont participé à des défilés et à des animations. Cet événement a été l'occasion de célébrer ensemble la fin de l'hiver et d'apporter de la joie aux enfants par des jeux et des surprises.



Kermesse de fin d'année

La kermesse de fin d'année a clôturé les événements de l'année scolaire. Ce grand rassemblement a permis aux élèves, parents et enseignants de se retrouver pour des jeux, des animations et des spectacles, tout en collectant des fonds pour les projets futurs.

Objectifs et utilisation des fonds

Grâce à ces différentes actions, l'APE a pu financer plusieurs projets importants pour les élèves, notamment :

- **Les déplacements en bus** pour les sorties scolaires, permettant aux enfants de découvrir de nouveaux environnements et d'enrichir leur parcours scolaire.
- **Les cadeaux de Noël des classes**, qui ont permis d'offrir aux élèves un petit cadeau symbolique et renforcer l'esprit de Noël au sein de l'école.
- **Des petits livres pour les élèves**, pour encourager la lecture et l'accès à la culture pour tous.

Ces événements ont été essentiels pour renforcer la vie scolaire et soutenir les projets éducatifs de l'école, tout en favorisant la participation et l'engagement des familles dans la vie de l'établissement.

L'APE tient à remercier tous les parents bénévoles et les participants qui ont contribué au succès de ces actions !



Emmanuelle LALANNE
Agent technico-commerciale

emmanuelle.lalanne@desautel.fr
Tél. +33 (0)4 77 95 35 45 - Port. +33 (0)6 31 82 92 64 www.desautel.fr



COLLECTIF COMMUNAL DE SAINT-CRISTOPHE-SUR-DOLAIZON

Le Collectif Communal de Saint-Christophe-sur-Dolaizon a organisé sa marche automnale, qui se tenait anciennement de nuit mais pour la deuxième année consécutive en journée, le dimanche 13 octobre. Et force est de constater que la formule séduit !

Plus de 600 personnes ont participé à notre 28^e manifestation où étaient proposés soit une balade sur une boucle de 9 km, soit deux parcours VTT. La journée commençait par le départ des 150 vététistes, sous un soleil radieux, suivi dans la matinée des randonneurs. Le premier parcours VTT se voulait « accessible et familial » avec 25 km à parcourir et 300 m de dénivelé positif. Le second parcours ciblé les plus aguerris avec 45 km et 1000 m de dénivelé positif. Cette nouveauté était attendue par un grand nombre de passionnés qui ont pu se donner sur une longue distance sans avoir la pression du résultat puisqu'aucun chronomètre n'était déclenché.

Après l'effort, le réconfort... Si la manifestation est désormais organisée le matin, c'est aussi pour réunir les participants à midi autour de la fameuse potée auvergnate. Préparée dès 6 h 30, le repas concocté sur une roulante a permis de faire chauffer les 80 kg de pommes de terre, mais également les 40 kg de carottes ou encore les 600 saucisses. Ce sont ainsi près de 550 convives qui ont pu se restaurer sur place ou même emporter le repas.

Si lors des précédentes éditions, le collectif avait pour habitude de reverser ses bénéfices à l'AMF Téléthon, cette année, le bureau a choisi de soutenir une autre cause. Ce sera donc lors de l'assemblée générale qui se tiendra en début d'année 2025 que près de 8 300 € seront reversés au comité départemental de la Ligue contre le cancer.



VIE ASSOCIATIVE



ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENTS
RESEaux – ASSAINISSEMENTS
DEMOLITIONS – CARRIERES
CONCASSAGE CRIBLAGE MOBILE

SARL
SAGNARD *Raymond et Fils*

43700 ARSAC EN VELAY
Tel : 04 71 08 81 25

CULTURE ET LOISIRS

Le 25 février 2024

La représentation de théâtre en patois : les Amis du patois Vellave qui ont joué leur pièce « Faï pas bon s'empéïta d'énafillhada » (Il fait pas bon s'embarrasser d'une belle fille), le public nombreux et enthousiaste a apprécié cette nouvelle pièce qui se déroule dans les années 1930 où les familles paysannes cohabitent entre plusieurs générations et il arrive que quelques conflits surviennent.



Le samedi 2 novembre 2024 : « Deux voix pour un concert inédit »

Frédéric Bobin et Yvan Marc ont conçu ce spectacle autour de cette thématique universelle : l'Amour, l'amour passion, l'amour déçu, l'amour impossible, l'amour partagé, l'amour sans lendemain, l'amour cruel. Mais aussi l'amour, des chiens, des oiseaux, de la nature, l'amour de l'amour... En une vingtaine de chansons.

Les spectateurs ont apprécié la bonne ambiance donnée par les chanteurs musiciens.

La prochaine représentation du théâtre en patois est prévue le 23 février 2025.



ETS P. FAVIER

10 rue du Velay 43370 CUSSAC-SUR-LOIRE
04 71 03 14 44 - www.ets-favier.com - contact@ets-favier.com





Trotinette électrique tout terrain



Garantie du châssis à vie
2 moteurs de 750W
De 70 à 90 KM d'autonomie

Kamado





Braséro






Quad, SSV, buggy... à découvrir en concession !





AMICALE DES DONNEURS ET ANCIENS DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Parce qu'il est important de faire connaître le don de sang aux plus jeunes et de pouvoir répondre à leurs nombreuses questions, l'amicale des donneurs de sang a organisé une action de sensibilisation des classes de CM1-CM2 de l'école Jacques Brel le jeudi 11 janvier. Une belle occasion pour les élèves de découvrir le système de santé publique et notamment l'organisation et le fonctionnement des collectes. L'échange fut pédagogique, parfois un peu technique, mais permis à chacun « d'appriivoiser » le don du sang. Des bloc-notes, BD ainsi qu'une collation leur ont par ailleurs été offerts à l'issue de la présentation.



Afin de compléter cette opération, les enfants ont participé, au cours du premier trimestre, au concours de dessins à destination des écoles primaires ; malheureusement leurs œuvres n'ont pas été retenues pour concourir au niveau supérieur.

L'assemblée générale a eu lieu le dimanche 21 janvier à la salle polyvalente. Ce fut l'occasion pour la trentaine d'amicalistes présents de faire le point sur les manifestations effectuées en 2023 et les projets pour l'année à venir, à commencer par le renouvellement du poste de trésorier que Colette AVONT a accepté d'assurer. La journée s'est poursuivie au restaurant de la Loire à Solignac-sur-Loire.

La journée tripes / saucisses a eu lieu le dimanche 10 mars à la salle polyvalente, 45 personnes ont participé et 147 barquettes de tripes et bourguignon ont été vendues.



L'association a organisé le samedi 21 septembre une croisière au Canal de Savières. La sortie était ouverte à tous et 46 personnes ont participé. La journée a débuté par une visite de la cuivrierie de Lavours où un savoir-faire et une passion ont été exposés. Venait ensuite l'heure de la pause avec un copieux repas pris à l'auberge de la Paillere. L'après-midi se poursuivait par le passage de l'écluse de Savières pour une croisière sur le canal jusqu'au lac du Bourget puis sur le retour un débarquement à Chanaz pour une visite du village.

Enfin, c'est avec joie que l'amicale a accueilli, lundi 30 décembre, 78 participants dont 8 nouveaux donneurs, à sa collecte annuelle. Ce fut ainsi l'effervescence dans la salle polyvalente où étaient installés 6 lits et un délai un peu plus long qu'à l'accoutumé était nécessaire pour pouvoir effectuer son don. Quel beau geste en cette période de fêtes où souvent le nombre de donneurs diminue alors que la demande en sang reste constante. L'association remercie l'ensemble des participants aux manifestations et rappelle que les personnes qui souhaitent s'investir dans l'association sont les bienvenues !

Vous êtes en bonne santé ?
Vous avez entre 18 et 70 ans révolus ?
Vous pesez plus de 50 kilos ?
Alors il y a de bonnes chances pour que vous puissiez donner votre sang !

RESTAURANT

Le Mirage

Mariages
Baptêmes
Evènements
Lunchs
Réveillons
Repas de famille
Repas d'affaires
Soirées à thèmes

Aérodrome de Loudes
43320 CHASPUZAC

04 71 01 46 31 traiteurdance@gmail.com

Groupama
RHÔNE-ALPES AUVERGNE



UNION SPORTIVE BAINS / SAINT-CHRISTOPHE

L'USBSC est une association sportive créée en 2016 de la fusion des clubs St Christophe et Bains.

Elle compte cette année 3 équipes seniors (48 joueurs), 1 équipe féminine (19 joueuses) et 1 équipe vétérans, entourées d'une vingtaine de dirigeants et dirigeantes ainsi qu'un arbitre.

Le club participe aux championnats district (D1, DF3, D5 et D1F), Coupe de France, Coupe Laura foot, Coupes de la Haute-Loire et futsal.

Les activités extra sportives :

Octobre 2023 : soirée Métro

Janvier 2024 : Tripes

Février 2024 : soirée Métro

Juin 2024 : concours de pétanque + Bal

Juin 2024 : tournoi masculin



Merci à tous les sponsors qui nous soutiennent tout au long de la saison, aux municipalités de St Christophe et Bains pour leur soutien et les structures mises à la disposition du club.

Merci aux supporters et un grand merci à tous les dirigeants, bénévoles présents toute la saison pour les joueurs, joueuses et le club sur les terrains, et pour leur engagement sur toutes les manifestations.

Rejoignez la famille de l'USBSC, suivez-nous sur Facebook, Instagram ou contactez-nous :

- Gilles VEYSSEYRE 06 83 21 39 05
- Corinne BUISSON 06 76 21 18 08

VELAY-SUD 43

Créée en septembre 2015, Velay Sud 43 est une association sportive de football de jeunes des communes de Cussac-sur-Loire, Bains, St-Christophe-sur-Dolaizon et Solignac-sur-Loire.

Ses objectifs principaux sont :

- Accueillir tous les jeunes, garçons et filles, de tous niveaux, de 5 à 18 ans ;
- Assurer le bien-être, la sécurité et le plaisir des jeunes ;
- Transmettre des valeurs éducatives (vivre ensemble, tolérance, engagement, fair-play, respect, dépassement de soi) ;
- Développer chez le jeune ses capacités physiques et footballistiques ;
- Créer du lien entre les jeunes des différentes communes ;
- Créer du lien avec le milieu scolaire et extra-scolaire en intervenant dans les écoles du secteur ;
- Former des jeunes pour les deux clubs seniors supports que sont l'USBSC et le SCFC.



Côté encadrement :

Le club comporte cette année 3 salariés (Lucas JOANNIS à temps plein aidé par Gabin BONNET et Mehdy CRESPIY en apprentissage). Leurs missions au sein du club :

- Création et animation des séances d'entraînements pour les 140 jeunes.
- Organisation et participation aux plateaux et matchs le week-end.
- Intervention de Lucas Joannis avec un apprenti dans le cadre de l'EPS pour toutes les écoles des 4 communes.
- Développement du club, animation des réseaux sociaux, relation avec les partenaires et les collectivités locales...

Côté formation :

Cette année a été riche en termes de formation pour le club avec l'obtention du Brevet Moniteur de Football pour Lucas JOANNIS, du BPJEPS APT pour Alan DA SILVA et de la licence STAPS (football) pour Gabin BONNET. Des réussites dont le club se félicite afin d'avoir des éducateurs de qualités et formés pour encadrer nos jeunes.

Côté associatif (organisation, logistique, événements...) : Les dirigeants travaillent dur chaque année afin de réaliser des événements ayant pour but de rassembler autour du club.

- Loto annuel à Cussac-sur-Loire.
- Repas tartiflette en novembre.
- Participation et organisation de tournois de fin de saison
- Ramasseurs de balles pour les matchs de National 2 du Puy foot.
- Déplacement en bus pour assister à des matchs professionnels.

Côté sportif :

Le club possède 140 licenciés avec des équipes de U6 à U18 et possibilité de pratique en mixité pour les jeunes filles qui souhaitent nous rejoindre. A noter la création d'une deuxième équipe U18 cette année.

Pour mettre en œuvre le projet sportif, le club possède une planification annuelle d'entraînement avec des objectifs pour chaque catégorie. Cela permet d'avoir un fil rouge sur la saison avec différents objectifs et thèmes de travail, nous fonctionnons par cycle de vacances à vacances.

Nous proposons également des stages multi-activités ouverts aux non licenciés pendant les vacances (Alti-Arena, accrobranche, paintball...).



Côté éducatif :

Les éducateurs et dirigeants œuvrent au quotidien dans le but de former des citoyens avec un comportement en adéquation avec les valeurs du club et du sport.

- Réalisation de chartes pour tous les rôles au sein du club (joueurs, éducateurs, parents).
- Inscription du club dans le programme éducatif fédéral (PEF).
- Réalisations petites et moyennes pour sensibiliser (tri des déchets, faire son sac, bien s'alimenter...).



Le club tient à remercier tous les membres de l'association (éducateurs, enfants, parents, dirigeants...) qui permettent au club de prospérer de saison en saison. Merci également aux différents partenaires que sont les sponsors, les collectivités, les communes et les instances fédérales. Si vous souhaitez vous investir au sein du club, dans une commission ou dans l'encadrement n'hésitez pas à nous contacter.

Contact :

Lucas JOANNIS : 07 82 68 25 43

Christophe BRUN : 06 84 25 83

mail : velaysud43@gmail.com

 Velay Sud 43 -  @velaysud



PARTENAIRE DES TERRITOIRES, EUROVIA DÉVELOPPE DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ POUR AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE ET RENFORCER LE LIEN SOCIAL, PAR LA CONCEPTION, LA CONSTRUCTION ET L'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DES AMÉNAGEMENTS URBAINS.



EUROVIA DALA - AGENCE LE PUY EN VELAY
ZI Les Baraques - 43370 Cussac-sur-Loire
T/ 04 71 03 11 61 / lepuy@eurovia.com
www.eurovia.fr

GÉNÉRATIONS MOUVEMENT



Les douces berges du Dolaizon

- > **Le 5 décembre 2023**, le Club les Douces Berges du Dolaizon avait programmé un repas de fin d'année, celui-ci a été suivi d'un anniversaire (80 ans) d'un membre.
- > Puis, ils ont partagé la bûche de Noël le **12 décembre**.
- > **Le 9 janvier 2024**, première rencontre de la nouvelle année pour échanger les vœux et reprendre les activités.
- > **Le 23 janvier**, dégustation de la galette des rois. Deux dames ont été reines.
- > **Le 13 février**, les membres ont répondu présents pour l'Assemblée Générale, suivi de jeux et dégustation de bugnes lors du goûter.
- > **Le 8 mars**, Assemblée Générale de la Fédération Départementale de Saint Germain Laprade et repas au restaurant entre Clubs et échange (2 personnes y ont assisté).
- > **Le 16 mars**, La présidente et la trésorière ont assisté à l'Assemblée Générale du Crédit Agricole à Espaly - Saint-Marcel suite à la participation au jeu « Mise à l'honneur des Associations » afin de concrétiser des actions prévues pour finalement annuler faute de moyens financiers.
- > **Le 21 mars**, repas cantonal à Bains avec une bonne participation des membres.
- > **Le 23 juin**, sortie à Saint Galmier (Loire) avec visite d'un souffleur de verre et découverte de la porte de la Devise datant de 1538, inscrite aux monuments historiques depuis 1925. Puis l'après-midi, direction Saint Victor Sur Loire pour une croisière commentée sur le « Grangent ». Les nombreux participants ont été enchantés de cette journée en espérant se retrouver l'an prochain pour une nouvelle destination.
- > Après deux mois d'interruption, les membres se sont retrouvés le **10 septembre** pour leurs activités habituelles (belote, scrabble, discussions et informations diverses).
- > **Le 24 septembre**, le repas de rentrée a réuni et ravi les membres.

Des manifestations sont aussi organisées par Générations Mouvement - Les Aînés Ruraux - Fédération de Haute-Loire (concours de belote départemental, journée du patrimoine, 50 ans de la Fédération Départemental de Haute-Loire, coinche et spectacle L'ARMENIE).

Les Clubs voisins nous font part de leurs activités (patois, concours de belote, théâtre, etc..)

L'effectif du club LES DOUCES BERGES DU DOLAIZON est de 23 membres.

Les nouveaux adhérents seront les bienvenus au sein de l'Association, n'hésitez pas à nous rejoindre pour passer une agréable après-midi. Nous vous informons que nos rencontres ont lieu les 2^e et 4^e mardi de chaque mois de janvier à juin et de septembre à décembre - petite salle de réunion (côté école) de 14 h à 18 h.

Pour, plus d'information, vous pouvez contacter :

M^{me} BIBEY Angèle, Présidente :
04 71 03 12 86

M^{me} REYNAUD Gisèle, secrétaire :
04 71 03 97 75

ASSOCIATION LE CHAPÔ

Le Chapô est une association (loi 1901) dont le but est de promouvoir le spectacle vivant.

Elle invite les spectateurs à se rencontrer, à s'amuser, et à se questionner, autour de représentations théâtrales, musicales ou autres, dans une ambiance qui se veut conviviale et respectueuse.

Alors, n'hésitez plus ! venir découvrir des spectacles programmés par l'association Le Chapô !



« Pierrot en concert »



« La SLIP
(Sympathique Ligue
d'Improvisation
Ponote) »

associationlechapo@orange.fr
06 32 30 53 31 / 06 62 03 45 26
321 rte du camp d'Eycenac - Chaponade
43370 St Christophe sur Dolaizon

LE JARDIN DES CHATS EN ACTION

Après un été compliqué cette année encore, le Jardin des Chats présente son action, ainsi que quelques informations et recommandations.

Le chat, un animal vulnérable et sensible.



Chaton trouvé en souffrance à Saint-Christophe, soigné par le Jardin des Chats.

Cela peut paraître évident, mais il est bon de le rappeler, car les préjugés ont parfois la vie dure : le chat n'est pas un animal autonome, c'est un animal fragile, qui n'est pas capable de satisfaire ses besoins tout seul, qu'il vive en milieu urbain ou en milieu rural. Il doit être nourri (croquettes, pâtée, eau, lait maternisé pour chat pour les chatons).

C'est un travail de tous les jours aussi d'éduquer nos enfants au respect, et des animaux, et des autres personnes. L'adoption d'un animal est un engagement pour une quinzaine d'années. Il faut bien mesurer l'ensemble des responsabilités (morales, matérielles, financières) qu'une adoption implique.

L'importance de l'identification et de la stérilisation.

Chaque propriétaire d'un animal a une responsabilité importante, dans la lutte contre la souffrance animale, à au moins deux niveaux.

1 • L'identification : Faire identifier son chat, par tatouage ou puce électronique, est une obligation légale : la détention d'un chat ou d'un chien non identifié né après le 1^{er} janvier 2012 correspond à une contravention de quatrième classe et est passible d'une amende de 750 euros. C'est aussi une obligation morale : le nombre d'animaux perdus, blessés, non identifiés, ne cesse d'augmenter et bien souvent c'est la fourrière et fréquemment l'euthanasie qui attend ces animaux.

2 • La stérilisation : Faire stériliser son chat est essentiel : il aura une vie plus paisible, participera moins aux bagarres, sera moins victime de maladies graves. C'est également permettre de lutter contre la multiplication des portées de chatons sans foyer, souvent malades, voués à une vie de souffrance et bien souvent à une mort prématurée et douloureuse.

L'action du Jardin des Chats.

L'association le Jardin des Chats mène un combat de tous les jours sur plusieurs fronts. Le travail de sensibilisation est immense. Les mentalités évoluent mais il reste beaucoup à faire dans ce domaine. Certaines croyances d'un autre temps circulent encore et il faut de la patience et de l'énergie pour les combattre.

Le Jardin des chats, ce n'est pas une entreprise, pas une société, pas un ensemble de salariés dont ce serait « le travail » : c'est une petite association constituée d'un ensemble de bénévoles qui refusent de fermer les yeux, qui croulent sous les responsabilités que beaucoup trouvent trop lourdes, en faisant le choix de les assumer et d'agir. Nadine, la présidente, n'a aucune pause au

quotidien : elle s'active sans relâche pour venir en aide aux chats qu'il faut nourrir, à ceux qu'il faut secourir, à ceux qui ont besoin de soins, à ceux pour lesquels on organise une adoption...

L'exemple de Saint-Christophe-sur-Dolaizon.

A Saint-Christophe-sur-Dolaizon, la mairie est à l'écoute. Cette ouverture et cette bienveillance sont rares et méritent d'être reconnues et saluées. Ainsi, la mairie a accepté la construction de « Chatipis », bien utiles à l'organisation des soins des animaux de la commune. Elle accepte depuis plusieurs années le principe de la convention de stérilisation qui permet la prise en charge de l'opération d'une dizaine de chats.

Un appel à l'action de chacun et des remerciements.

C'est en unissant nos forces que nous pourrions agir ! Ainsi, l'association compte sur une véritable responsabilisation de chaque propriétaire de chat en matière de soin, d'identification et de stérilisation. Elle remercie chaleureusement toutes les personnes bienveillantes qui contribuent à son action. Merci à toutes les personnes qui acceptent d'aider à nourrir ces petits animaux, à les attraper pour les faire stériliser et soigner. Merci à toutes celles qui prennent la peine de signaler les animaux en détresse et contribuent ainsi à les sauver. Merci à toutes celles qui acceptent d'être famille d'accueil. Merci à toutes celles qui adoptent. Merci à toutes celles qui font un don, même petit, de matériel, de nourriture, d'argent. Tous les dons sont consacrés aux animaux. Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant versé. Par exemple, un don de 100 euros ouvre droit à une réduction de 66 euros.

Texte rédigé par Camille Fischbach, bénévole à l'association « Le Jardin des Chats ».



Adresse de l'association :

Le Jardin des Chats
365 Route des Baraques - Tallobre
43 370 Saint-Christophe-sur-Dolaizon.

Tél (de préférence après 20h) 06 82 70 35 33

Vous pouvez également suivre les actions de l'association sur  « Le Jardin des Chats ».

CLUB DE PETANQUE DE ST-CRISTOPHE

Un club avant tout amical

Par jour de beau temps, en semaine comme en week-end, les joueurs de St Christophe se retrouvent pour lancer la boule et passer un bon moment.

Par mauvais temps, quelques-uns se déplacent au complexe de l'agglomération des Orgues pour ne pas perdre la main.

En légère progression, le club compte aujourd'hui 47 adhérents, 43 licenciés et 4 membres.

Des résultats très encourageants pour cette saison 2024, avec 3 équipes séniors en Championnats Des Clubs Open, 3 équipes en Coupe de La Haute-Loire, 2 équipes en Championnats Des Clubs vétérans. Une équipe vétéran termine 1ère de sa poule et en Open, une première et deuxième place de leur poule respective.

Nous avons organisé plusieurs concours, dont trois en nocturne les vendredis d'été, une journée des championnats des clubs ainsi que notre traditionnel Challenge l'Enfer, Paul Battle. Un concours aux Orgues avec 64 triplettes qui affichait complet, suivi le lendemain d'un inter-sociétaire des plus amical.

Les amateurs de pétanque, que ce soit pour le loisir ou la compétition peuvent rejoindre l'amicale en contactant :

- Jérôme BOYER, président : 06 73 08 31 17
- Marc PHILIPPE, secrétaire : 06 28 35 69 22
43marcphilippe@gmail.com



Plâtrerie • Peinture • Isolation

157 Impasse des Yssets - 43370 BAINS

06 82 77 64 96

jeromepau43@hotmail.fr

ASSOCIATION VAINCRE CHARCOT

Cette année, l'association Vaincre Charcot qui lutte contre la maladie de Charcot a organisé plusieurs manifestations :

- > **Des collectes de ferrailles et appareils usagés** les 06/04 à Malpas, 04/05 à Costaros et 01/06 à Loudes
- > **Un spectacle théâtre** par la troupe de l'Ambroisie d'Aiguilhe le 17 mars.
- > **Une journée d'animation conviviale** le 7 septembre à St Christophe articulée autour d'une collecte d'objets usagés et d'un concours de boules carrées.



La troupe de l'Ambroisie d'Aiguilhe

Rappelons que l'association a des **points de collecte** permanents de cartouches d'encre vides. Ceux-ci se trouvent dans plusieurs mairies (St-Christophe-sur-Dolaizon, St Privat d'Allier, St Haon, Rauret, Landos, Costaros, Le Brignon, Bains, Chaspuzac, Le Monastier sur Gazeille, Sanssac l'Eglise) mais aussi au coccimarket de Solignac sur Loire, à la cave SBBM de Cordes et au magasin La Bureautique au Puy-en-Velay.

Nous **récupérons** également tout au long de l'année vos **matériels qui ne fonctionnent plus** : ferrailles/appareils électro-ménager/hi-fi/informatique. Vous pouvez les apporter directement à Jean-Baptiste ROBERT à Malpas ou le contacter au 06 78 71 45 96 pour convenir d'un RDV à domicile si vos appareils sont trop encombrants.

Grâce aux manifestations, aux collectes permanentes, et à vos dons l'association va pouvoir prochainement verser la somme de 5 000 € à l'ARSLA (Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique).

Les membres de l'association tiennent à remercier toutes les personnes qui ont participé à ce résultat !

L'Assemblée Générale s'est tenue 8 novembre. Le résultat a été approuvé et le bureau élu : Présidente : Nathalie FAYNEL, Trésorière : Emilie COLLY, Secrétaire : Lucie GERBIER.

Pour 2025, de nouvelles manifestations sont prévues. Vous pouvez dès à présent noter les dates suivantes :

- > **Collecte d'objets obsolètes** le 19 avril 2025 au matin à Malpas (le Choumadou), le 17 mai à Costaros et le 21 juin à Chaspuzac. Ces collectes restent à confirmer !
- > **Concours de boules carrées + collecte ferrailles** le 6 septembre à St Christophe

Pour de plus amples renseignements ou si vous êtes concernés par la maladie de Charcot et que vous avez des besoins de financement pour un matériel ou un projet, vous pouvez contacter la présidente, Nathalie FAYNEL au 06 42 29 29 96. Vous pouvez également nous suivre sur nos pages  ou .



AUBERGE DU
**GRAND
CHEMIN**

RESTAURANT
EPICERIE
GROCERIES
DEPÔT DE PAIN
BREAD

Julie & Julien
BONFILS

04 71 03 18 99
06 12 68 92 86

12, rue de la Mairie
43370 St Christophe/Dolaizon

le midi du mardi au dimanche
et le samedi soir

Les Délégués de l'Éducation Nationale : des partenaires ressources de l'école...

Amis de l'école publique, devenez D.D.E.N...

Le DDEN
 Au service des enfants
 et de l'école publique,
 Médiateur bénévole,
 Militant de la Laïcité,
 Membre de droit du conseil d'école,
 Nommé officiellement
 Il intervient
 dans plusieurs domaines.

SÉCURITÉ
 RESTAURATION
 ÉQUIPEMENTS ET MOBILIERS
 TRANSPORTS
 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
 ACTIVITÉS PERSONNELLES

Les DDEN sont des bénévoles, issus de tout milieu socio-professionnel. Ils sont nommés par l'Inspecteur d'Académie (Directeur des services de l'Éducation Nationale) sous l'autorité du Préfet. Ils sont ainsi officiellement mandatés par l'État pour assurer leur mission.

Le DDEN est un(e) AMI(E) de l'école publique et membre de droit du conseil d'école.

Il facilite les relations entre l'école, la municipalité et les partenaires du système éducatif.

Le/la DDEN visite régulièrement l'école. Il veille et participe au confort matériel et au bien-être des enfants ainsi qu'à leur sécurité au sein d'une école publique toujours plus accueillante et efficace. Le DDEN témoigne de son attachement au principe de laïcité, fondé sur la liberté de conscience, l'égalité et le respect des autres. Fidèles à leurs convictions ancrées depuis plus de 130 ans, les DDEN s'engagent pour accompagner l'École de la République dans les défis du futur où l'éducation doit rester l'investissement essentiel pour l'avenir.

Tout citoyen de nationalité française de plus de 25 ans peut devenir DDEN. Exercer ce mandat est une façon d'être citoyen.

Si vous êtes séduit(e), intéressé(e), motivé(e) pour assumer cette fonction, n'hésitez pas à prendre contact par courriel auprès de l'Union départementale des DDEN de Haute Loire : uniondep43@gmail.com

L'École de la République a besoin de pouvoir compter sur ses amis !



Redon Pierre
Travaux publics



DEVIS GRATUIT

www.terrassement-assainissement-43.fr

Possibilité de visiter certains chantiers sur demande



Assainissement individuel
 Curage de fossé
 Préparation enrobé
 Terrassement divers
 Fondation

Aménagement extérieur

- Pose de plaques stabilisatrices avec cailloux au choix
- Pose de chaînette pavé ou bordure béton
- Mise en place de terre végétale



Aquaferis
 Les spécialistes de l'assainissement
Installateur AGREE

- Un système autonome
- Un bureau d'étude par département
- Prés de 150 installateurs en France



Redon Pierre
Travaux publics

06 31 67 10 82

Pourcheresse - 43580 ALLEYRAS

redon43pierre@outlook.fr

www.pierre-redontp.pro

www.terrassement-assainissement-43.fr

FREYCENET

Freycenet est un village du haut de la commune, il est positionné entre les Gardes de Jabier et de Naves à hauteur de la Garde de Cereyset qui limite son horizon vers le sud. Il a été construit dans la petite dépression créée au fil du temps et des érosions successives par le ruisseau « le Roumey » qui descend du Meze de Cereyset et des sources de Bonnefont.

Bien qu'il s'assèche pendant la saison d'été on le retrouve à St Christophe, il se faufile ensuite dans la vallée qui contourne le village de Dolaizon et rejoint la Gazelle pour former ensemble le ruisseau de la Roche.

Il existe peu d'élément dans les archives sur Freyccenet et ses origines. Dans son dictionnaire toponymique, Jean Arzac relève l'existence de *Fraisenet* un village de St Christophe en 1171. Il attribue son nom au frêne le « fraïsse » en patois ; le frêne étant un arbre très répandu, il a servi à désigner de nombreuses localités.

Sous l'ancien régime, Freyccenet fait partie de la seigneurie ou mandement de Solignac-sur-Loire qui est un fief des Polignac auxquels ils doivent les redevances. Pour mémoire le territoire des mandements ne correspondait pas à celui de l'église ce qui fait qu'il dépendait de la paroisse de St Christophe.

A l'image des autres villages de la commune, Freyccenet possédait une maison d'assemblée, un four banal, un lavoir en pierres sèches construit à proximité du ruisseau.

L'assemblée a été édifiée en 1847, c'est à cette époque vraisemblablement que la première béate, Jeanne Marie Troubat, a pu dispenser les premiers rudiments de l'instruction aux enfants mais aussi s'occuper de l'organisation des fêtes religieuses au mois de mai, de l'enseignement du catéchisme ou encore de la fabrication de la dentelle au carreau.

Le village ne disposant pas de ressources, le coût de la construction a été couvert par la vente de quatre parcelles de biens de section à un nommé Romeuf, avoué du Puy. Les habitants ont été consultés et ont déclaré sous serment : « *qu'ils ne s'opposaient point à la vente et qu'ils préféraient au contraire, à ces communaux, une maison d'instruction* ». A sa façon, cette consultation témoigne que l'accès aux savoirs, à l'éducation dans les zones rurales, étaient au cœur des préoccupations de l'époque, sans doute portées par les évolutions et les progrès du XIX^e siècle.

Une première demande, effectuée par M^{me} Breyse institutrice pour l'installation d'une école libre en 1881, n'aboutit pas. Une deuxième demande des habitants intervient en 1893, elle est transmise au préfet et soutenue par le conseil municipal dans la mesure où elle permettrait de regrouper à Freyccenet, les élèves des hameaux de Jabier, Espale, Cereyset, Chamard et Naves, soit plus de 50 enfants. Le projet ne se réalisera pas, il va butter sur la mise à disposition de l'assemblée et des travaux à réaliser mais plus sûrement sur les oppositions entre l'enseignement privé et l'enseignement public amenées par les lois Jules Ferry sur l'école primaire, laïque, obligatoire et gratuite.

Il faudra attendre la construction, en 1913, de l'école publique des quatre chemins qui va se substituer aux béates et regrouper les enfants des villages de Freyccenet, Jabier, Espale et Cereyset, pour trouver une solution.

L'assemblée a été démolie en 2016 pour des raisons de sécurité et la cloche récupérée et installée sur le four banal, ce dernier a été restauré et remis en service pour les fêtes du village, il fait partie du petit patrimoine de la commune.



Il n'y a pas de source ni de fontaine à Freyccenet et pour répondre aux besoins en eau, le village s'est organisé autour du ruisseau. Les maisons sont construites le long et à proximité et les habitants ont bâti un lavoir, protégé par un mur en pierres sèches, pour laver le linge. Il a servi jusqu'au début des années 1980 et il est toujours existant. Pour faire face à l'assèchement du ruisseau pendant la saison d'été et afin de disposer de réserve suffisante en eau, un nombre important de puits ont été creusés, plusieurs par maison. Un relevé topographique de 1931 en compte 25 dont, au moins un, commun à deux familles. Et si l'eau venait quand même à manquer, il fallait alors se rendre à Dolaizon pour la lessive. Localement, on se rappelle d'une année plus sèche que les autres, entre les deux guerres, où il a fallu faire appel aux pompiers et à leur citerne pour alimenter les puits.

Les travaux d'adduction entrepris au cours des années 1958-1960 ont réglé le problème en amenant l'eau au robinet dans chaque maison.

A l'entrée du village, en venant de St-Christophe, une croix énigmatique accueille les visiteurs. Elle est posée sur un imposant bloc de brèche volcanique percée en son centre par un cercle d'un mètre de diamètre. Personne ne se souvient de son origine ni des raisons qui ont conduit à sa forme si particulière. On peut tout imaginer : une vigie, un coup d'œil bienveillant posé sur le village !!!!

Comme souvent dans les zones rurales les populations ont évolué négativement au fil du temps, Freyccenet n'a pas échappé à la règle, 53 habitants étaient recensés en 1806, 35 en 1946 et 19 aujourd'hui. Mais rien n'est dit, ni écrit pour l'avenir, le village poursuit son chemin.



RAPPEL CIMETIÈRE

Il est constaté trop souvent que les administrés ne connaissent pas leurs droits et obligations concernant la mise à disposition des concessions, ni la définition d'ayant droit à ces dernières. Voici donc quelques rappels...

<p>MODES D'INHUMATION</p>	<p>TERRAIN COMMUN Espace obligatoire du cimetière destiné à accueillir gratuitement dans des sépultures pleine terre individuelles, les défunts qui en ont exprimé leur volonté, également toute personne dépourvue de ressources suffisantes.</p>	<p>CONCESSION (Terrain ou case columbarium) Emplacements concédés aux familles pour y fonder une concession individuelle, collective ou familiale, en fonction de la superficie disponible dans le cimetière.</p>
<p>BENEFICIAIRES</p>	<p>Les bénéficiaires du terrain commun et des emplacements concédés sont uniquement les 4 catégories de citoyens énoncées avec précision dans l'article L2223-3 Du Code Général des Collectivités Territoriales, pour le terrain commun, et décidé par le Conseil Municipal pour les emplacements concédés, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les personnes décédées sur le territoire communal quel que soit leur domicile • Les personnes domiciliées sur le territoire communal quel que soit le lieu de leur décès • Les personnes non domiciliées sur la commune mais qui ont droit à une sépulture de famille • Les français établis hors de France n'ayant pas de sépulture de famille dans le cimetière, et qui sont inscrits ou remplissent les conditions pour être inscrits sur la liste électorale. 	
<p>DUREE ET TARIFS</p>	<p>Mise à disposition gratuite mais pour une durée de 10 ans seulement. Passé ce délai, les défunts seront exhumés, placés dans un reliquaire et déposés à l'ossuaire communal définitivement .</p>	<p>Chaque concession est délivrée contre paiement d'un capital dont le montant est déterminé et réactualisé chaque année par le conseil municipal.</p> <p>Pour les concessions temporaires, avant toute nouvelle inhumation dans les cinq dernières années du terme, la concession devra être renouvelée.</p> <p>Le contrat de concession ne constitue pas un acte de vente et n'emporte pas droit de propriété en faveur des concessionnaires, mais simplement droit de jouissance et d'usage avec affectation spéciale et nominative.</p> <p>Ces concessions ne peuvent faire l'objet de vente ou de transaction entre particuliers.</p>
<p>CONSTRUCTIONS</p>	<p>Aucun caveau, aucun monument ne pourra être construit sur ces fosses individuelles. Tout particulier peut cependant, sans autorisation, « faire placer sur la fosse d'un parent ou d'un ami une pierre sépulcrale ou autre signe indicatif de sépulture ».</p>	<p>Le concessionnaire bénéficie du droit de construire un caveau, une pierre tombale, une stèle, un monument funéraire. Il doit déposer par anticipation une déclaration de travaux à la mairie</p>
<p>ENTRETIEN</p>	<p>La Commune se charge d'entretenir l'espace réservé au terrain commun ainsi que tous les abords immédiats du columbarium, du Jardin du Souvenir, les allées du cimetière, qui demeurent un espace collectif. Pour rappel : les espaces inter-tombes sont à la charge des concessionnaires mitoyens et de leurs ayants droit.</p>	<p>Chaque concessionnaire, chaque bénéficiaire d'une concession se doit de l'entretenir régulièrement ; de la maintenir en bon état visuel. Balayage, démoussage, plaque d'identification des défunts lisible, tonte, peinture des éléments métalliques constituent des signes extérieurs d'un entretien régulier. Il appartient également à chaque famille de maintenir en bon état les pierres. La commune n'a pas le droit d'entretenir une concession qui relève du domaine privé.</p>
<p>LE DROIT DE RÉTROCESSION</p>	<p>La concession peut être rétrocédée à la commune, mais uniquement par le concessionnaire ; les héritiers n'ont pas ce droit. La commune peut refuser la demande de rétrocession. Si elle accepte, elle fait un remboursement au prorata du temps de concession restant à courir.</p>	

Le droit d'inhumation et de transmission d'une concession

Lorsqu'une concession a été accordée, **bénéficiaire du droit à être inhumés dans celle-ci** :

CONCESSION INDIVIDUELLE : Le titulaire de la concession ou la personne désignée dans l'acte de concession, à l'exclusion de toute autre personne

CONCESSION COLLECTIVE : Les personnes, ayant ou non des liens familiaux entre elles, expressément désignées dans l'acte de concession, **et elles seules**. La concession est accordée ici en indivision aux bénéficiaires.

De son vivant, le titulaire de la concession est le seul à pouvoir choisir de transformer une concession individuelle ou collective en concession familiale, pour permettre l'inhumation de personnes non prévues au contrat initial.

CONCESSION FAMILIALE : Sont donc admis en principe à être inhumés dans la concession dite familiale, le titulaire de la concession ainsi que, notamment, son conjoint, ses ascendants et descendants (et leurs conjoints), ses successeurs et alliés, et ses enfants adoptifs.

Au décès du fondateur et en l'absence de testament, **la concession reste en dehors du partage et devient un bien de famille indivis**, chacun des copropriétaires étant tenu de respecter les droits de ses cohéritiers.

Ces droits sont absolument égaux et il n'y a pas de hiérarchie entre les divers ayants droit en fonction de leur degré de parenté avec le concessionnaire primitif. S'instaure une indivision perpétuelle entre ses héritiers, ce qui implique que toute décision sur la concession doit recevoir l'accord de l'ensemble des indivisaires.

Le conjoint survivant (quand il n'est pas cotitulaire) dispose seulement d'un droit d'inhumation dans la concession.

Chaque indivisaire jouit d'une vocation à être inhumé dans la concession **sans avoir à demander l'assentiment des autres**. Le nombre de places étant limité, la règle du « primomourant » s'applique. Aucune réservation de place ne peut être faite.

L'un des indivisaires peut renoncer au profit des autres. Il ne renoncera qu'en son nom propre.

En cas de conflit familial, et avant de délivrer l'autorisation d'inhumer, le maire doit renvoyer les personnes devant le Juge du Tribunal Judiciaire. La décision exécutoire est notifiée au maire chargé de l'exécution.

TRANSMISSION PAR DONATION : le titulaire d'une concession peut disposer, à titre gratuit, de son droit et s'en dépouiller irrévocablement **de son vivant** par donation (par acte établi devant notaire), soit :

- **A un membre de sa famille ;**
- Si toutefois **cette concession n'a pas déjà été utilisée**, au profit **d'un tiers**.

Dans les deux cas, un acte de substitution est passé entre le donateur, le nouveau concessionnaire et **le maire de la commune, laquelle ne peut, à cette occasion, percevoir à nouveau le versement d'un capital**.

Le maire ne peut s'opposer à la donation que pour des motifs d'intérêt public.

TRANSMISSION TESTAMENTAIRE : le titulaire d'une concession peut également transmettre sa concession par testament en désignant expressément le ou les héritiers légataires.

A l'image de la transmission par donation, **si la concession a déjà été utilisée**, elle ne peut être léguée **qu'à une personne avec laquelle le concessionnaire possède un lien de parenté** (cette personne ne doit en revanche pas nécessairement être un héritier direct du fondateur de la concession).

En présence d'un légataire universel, la concession reste un bien familial et les ayants droit, s'ils n'ont pas été exclus par une clause testamentaire expresse, conservent tous leurs droits.

Lorsqu'une personne décède sans enfant, la concession revient, en état d'indivision perpétuelle, aux héritiers les plus directs par le sang (frère, soeur et leurs enfants).

Procédure de reprise de concessions

Une procédure de reprise de concessions perpétuelles, autorisée par le code général des collectivités territoriales (articles L.2223-4, L.2223-17 et 18, R.2223-12 et suivants) a débuté au cimetière communal de SAINT-CHRISTOPHE-SUR-DOLAIZON, où près d'une dizaine de tombes en état d'abandon sont concernées.

Pour rappel, pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, elle doit remplir trois critères :

- avoir plus de trente ans d'existence ou 50 ans pour les concessions dites « Mort pour la France »,
- la dernière inhumation doit dater de plus de 10 ans,
- être à l'état d'abandon (concession non entretenue, délabrée, monument cassé, présence de ronces, d'arbustes, mauvaises herbes...).

En début de procédure, puis durant tout son déroulement, les listes d'emplacements concernés seront consultables par affichage à l'entrée du cimetière, en Mairie, en Préfecture et Sous-Préfecture, de manière à ce que tout ayant droit éventuel puisse être informé.

Les sépultures concernées seront également piquetées avec un petit panneau destiné à informer les familles et à leur permettre de se manifester.

Ainsi, durant toute la durée de la procédure, les descendants ou successeurs pourront intervenir pour remettre le monument en bon état d'entretien afin d'arrêter automatiquement la procédure, sans aucune autre formalité.

Bien entendu, les travaux à effectuer devront être un nettoyage approfondi ou une réelle réparation de nature à redonner durablement un aspect soigné à la sépulture ; **un simple fleurissement à la Toussaint sur un monument en état délabré, ne saurait être considéré comme un acte d'entretien suffisant.**

Conformément à la réglementation, Le premier constat d'état d'abandon aura lieu **Mardi 14 Janvier 2025 de 10h à 12h** en présence de la commission municipale composée du Maire, ou de son délégué, des élus, du représentant de l'administration communale et de Madame Edith BESSON, conseil en gestion des cimetières, chargée de la réalisation de cette procédure.

Les héritiers des concessionnaires ou les personnes chargées de l'entretien sont invités à assister au dit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

Les concessionnaires et leurs descendants (ou successeurs) des concessions concernées, **dont les adresses sont connues de l'administration, seront convoqués par courrier recommandé à ce premier constat.**

La procédure engagée le 14 Janvier 2025 durera environ 18 mois.

Au terme de la procédure administrative, la commune pourra reprendre les terrains des concessions qui n'auront été ni entretenues, ni remises en état de décence appropriée.

Les restes post mortem exhumés seront déposés par concession dans un reliquaire et conduits à l'ossuaire communal de façon définitive. Toutes les opérations relatives à ces exhumations seront consignées dans le registre de l'ossuaire consultable en mairie par les familles concernées."

Bay Pompes Funèbres
Chambre funéraire
Monuments funéraires

Toutes communes
Transport
et réception de corps
Organisation d'obsèques

ZA Taulhac - 16, rue Jean-Brenas - LE PUY-EN-VELAY
Parking du cimetière - COSTAROS
04 71 03 90 12 - www.chambrefunerairebay.com

ZOOM SUR L'URBANISME

OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Vous envisagez des travaux mais ne savez pas quel formulaire utiliser ?
Voici quelques explications :

• Déclaration de travaux (DP)

Une déclaration préalable de travaux est une autorisation d'urbanisme pour des travaux non soumis à permis de construire. De manière générale, elle est exigée quand vous créez une emprise au sol ou une surface de plancher de plus **de 5 m² et inférieures ou égales à 20 m²**.

Sont principalement concernés par cette déclaration les travaux suivants :

- construction nouvelle : abri de jardin, garage...
- extension : surélévation, véranda, pièce complémentaire...
- installation : carport, pergola...
- transformation d'un garage en pièce d'habitation
- changement de destination d'une construction
- changement des portes, des fenêtres ou de la toiture
- création ou modification des ouvertures
- ravalement de façade
- clôture et mur.

Permis de construire (PC)

Le permis de construire concerne les **constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m²** de surface de plancher ou d'emprise au sol.

Sont notamment concernés :

- construction d'une maison individuelle
- agrandissement d'une maison
- construction nouvelle : abri de jardin, garage, cabane...
- changement de destination
- reconstruction à l'identique
- piscine et abri de piscine.

Attention : Le recours à un architecte est obligatoire :

- pour l'agrandissement d'une construction existante si la surface de plancher après travaux dépasse 150 m²,
- pour la construction d'un bâtiment, comme une maison individuelle et dont la surface de plancher est supérieure à 150 m².

Certificat d'urbanisme (CU)

Le certificat d'urbanisme est un document d'information, **ce n'est pas une autorisation**.

Il en existe **2 types** : le certificat d'information et le certificat opérationnel. Le 1^{er} donne les règles d'urbanisme sur un terrain donné, le 2^{ème} vous renseigne sur la faisabilité d'un projet.

La demande de certificat est facultative, mais elle est recommandée dans le cadre de l'achat d'un bien immobilier (terrain à bâtir ou immeuble) ou d'une opération de construction.

Permis de démolir (PD)

Le permis de démolir est une autorisation d'urbanisme que vous devez obtenir **avant la démolition partielle ou totale d'une construction**.

Lorsque la démolition est liée à un projet de construction ou d'aménagement, la demande de démolition peut être faite avec la demande de permis de construire ou d'aménager.



L'ensemble des Cerfa nécessaires aux diverses demandes est disponible sur :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319



NB : La taxe d'aménagement s'applique à toutes les opérations soumises à autorisation d'urbanisme : construction, reconstruction et agrandissement de bâtiments, aménagement et installation de toute nature. Elle s'applique également aux changements de destination des locaux agricoles. Elle est due par le bénéficiaire de l'autorisation de construire ou d'aménager ou par le responsable d'une construction illégale.

Le montant de la taxe est calculé en fonction de la valeur forfaitaire selon la formule suivante :

**(surface taxable x valeur forfaitaire x taux communal ou intercommunal)
+ (surface taxable x valeur forfaitaire x taux départemental)**

Simulateur de calcul disponible à l'adresse suivante :

www.cohesion-territoires.gouv.fr/calcul-de-la-taxe-damenagement





Les villages de la commune

Réponses au jeu de la dernière page.

Photo 1 : Eycenac
 Photo 2 : Les Grèzes
 Photo 3 : Tallobre
 Photo 4 : Cereyzet

Photos : Montgolfière et découvertes



Réservez votre vol en montgolfière avec
Montgolfière et Découvertes
www.montgolfiere-et-decouvertes.fr
06 22 94 22 32





MAISON 1938
CHABANON
 MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE

31 PLACE DU BREUIL - 43000 LE PUY-EN-VELAY
 04 71 07 86 39

LE BOURG - 43580 ST PRIVAT D'ALLIER
 04 71 57 22 76

contact@maison-chabanon.fr
www.maison-chabanon.fr





Transports médicaux assis

Taxis conventionnés

Toutes distances

Transports publics de personnes

**SOLIGNAC-SUR-LOIRE • CUSSAC-SUR-LOIRE
 SAINT-CHRISTOPHE-SUR-DOLAIZON**

Nettoyage de printemps

Dimanche 14 avril 2024, dès 8h30, les fidèles volontaires pour cette nouvelle édition de l'action citoyenne « grand nettoyage de printemps » se retrouvent devant la salle polyvalente pour prendre un petit café avant de passer à l'action. Une fois définis les secteurs que chacun va devoir prospecter, c'est par binômes ou groupes plus importants que les participants se dispersent le long des différentes routes qui desservent les villages de la commune, avec une priorité pour les plus fréquentées. Armés de gants, sacs poubelle et outils de préhension pour les plus aguerris, ils se lancent à la collecte des déchets divers qui jonchent les accotements et se répandent parfois au-delà.



Cette année encore la date avait été avancée pour profiter d'une herbe encore rase mais avec le contexte météo particulier de ce printemps 2024, tous ont constaté qu'il était grand temps d'intervenir.

Une fois encore, malgré les importants efforts de communication déployés pour annoncer cette matinée, le nombre de volontaires n'a pas permis de couvrir l'ensemble du réseau. Heureusement, cette faible mobilisation a été compensée par la forte motivation des présents qui ont collecté un impressionnant volume de déchets de tous types (métaux, plastiques, pneumatiques...) qui ont pu rejoindre la déchetterie dès lundi matin. Ces débris se sont additionnés à ceux déjà collectés le vendredi par les enfants de l'école qui avaient effectué avec enthousiasme la même opération en périphérie du bourg. Il est à espérer que cette initiative sensibilisera cette nouvelle génération au respect de l'environnement et lui donnera le goût de l'engagement collectif que ses aînés semblent avoir un peu perdu.



Création d'un sentier pédagogique L'aventure de l'eau du Devès

Le plateau du Devès, dont fait partie la commune, recèle une vaste nappe aquifère qui alimente en eau potable plus de 100 000 habitants, soit la moitié de la Haute-Loire. Elle représente une ressource indispensable aussi bien pour les usages liés à l'activité humaine, l'eau potable, l'industrie, l'agriculture, la géothermie que pour le fonctionnement des espaces naturels et des cours d'eau.

Dans le but de faire connaître et de sensibiliser le grand public à la nécessité de garantir et de préserver cette réserve d'eau souterraine, les pouvoirs publics et l'ARS (l'agence régionale de santé) ont choisi le territoire de la commune pour implanter et baliser un sentier de 4,5 kms.

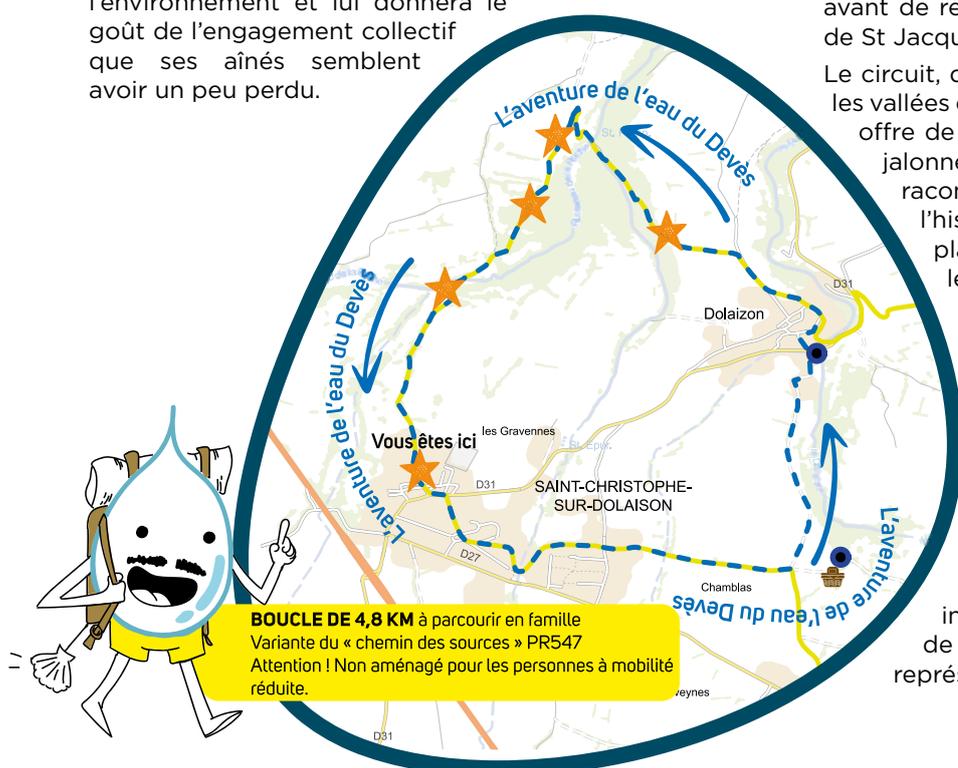
Le parcours est une variante du PR « le chemin des sources ». Il part de la place devant la Mairie en direction de Tallobre, il passe par Dolaizon et rejoint ensuite la confluence du Roumey et de la gazelle, avant de revenir par le bois de roule et le chemin de St Jacques.

Le circuit, qui combine la bordure du plateau avec les vallées du Dolaizon, du Roumey et de la Gazelle, offre de multiples raisons de le découvrir. Il est jalonné de plusieurs panneaux explicatifs qui racontent de façon pédagogique et ludique, l'histoire de l'eau du Devès, la géologie du plateau et le cheminement de l'eau dans les couches volcaniques jusqu'à nos robinets.

Il est largement ouvert à la population, aux visiteurs, aux scolaires et on peut facilement le parcourir en famille.

Il est en soi une invitation à découvrir cette ressource précieuse que constitue l'eau, son origine, son utilisation et l'importance qu'elle représente tant pour l'environnement que pour notre santé. Le sentier a été inauguré le 29 avril 2024, en présence de JP Vigier, Michel Joubert et des représentants de l'ARS.

DIVERS



BOUCLE DE 4,8 KM à parcourir en famille
Variante du « chemin des sources » PR547
Attention ! Non aménagé pour les personnes à mobilité réduite.



Tous au Compost !

Mercredi 3 avril 2024 a eu lieu à la salle polyvalente auprès d'une trentaine de personnes une réunion sur cette thématique d'actualité.

Stéphane OLLIER, Maître Composteur de l'Agglomération du Puy-en-Velay a animé une séance de sensibilisation au gaspillage alimentaire et des techniques pour obtenir un bon compost.

Quelques éléments clés non exhaustifs :

- Un composteur ou un tas de compost s'installe si possible à l'ombre
- Lors de l'apport de matières humides, couvrir par des matières sèches
- Plus les matières sont découpées, plus le compost se réalise rapidement
- Inutile d'utiliser des activateurs de compost, un respect des principes est suffisant
- Pour les personnes en appartement ou ne pouvant s'occuper d'un composteur, il existe le lombriculteur.

Stéphane OLLIER est à l'écoute des habitants qui se questionnent sur leur manière de réaliser le compost et encourage à le contacter pour échanger ou organiser une visite à domicile pour vous conseiller.

Nous remercions Stéphane OLLIER pour sa présence, son enthousiasme à partager son savoir et savoir-faire et les participants qui, par leurs questions, ont enrichi chacun. N'hésitez pas à visiter les pages internet ci-dessous pour avoir plus d'informations :



Outils de réduction des déchets mis en place par l'agglomération du Puy-en-Velay :

<https://dechets.agglo-lepuyenvelay.fr/>



Guide du compostage :

www.agglo-lepuyenvelay.fr/wp-content/uploads/2020/07/GUIDE_COMPOSTE_PRINT-www-1.pdf/



Information : Taille des haies privées et des arbres

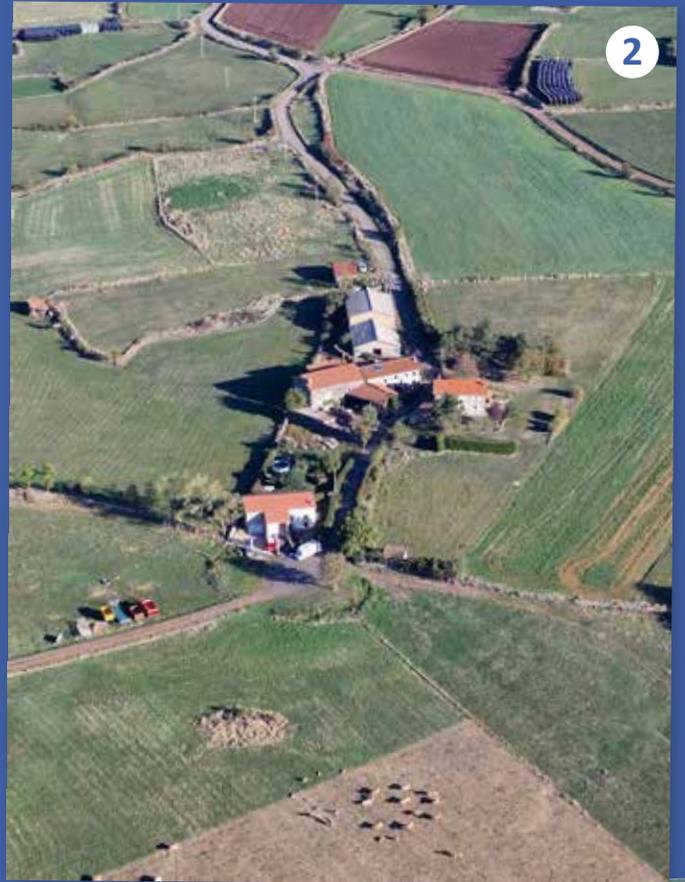
À la sortie de la saison estivale, arbres et arbustes ont bien poussé et les haies qui bordent les routes et trottoirs peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité.

Pensez à tailler vos arbres et vos haies !

Rappel des règles à respecter :

- > Nous rappelons aux propriétaires (ou leurs représentants ou leurs locataires), qu'ils ont **l'obligation de tailler et entretenir leurs haies et plantations en bordure du domaine public.**
- > Les haies privées doivent être **taillées à l'aplomb du domaine public** et leur hauteur doit être **limitée à 2 mètres**, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.
- > Les branches ou plantations **ne doivent pas gêner les piétons, ni cacher les panneaux de signalisation, ni la visibilité des intersections.**
- > Cette réglementation concerne toutes vos propriétés (jardins et parcelles agricoles) **en bordure de voirie communale mais également de chemins ruraux.**
- > La responsabilité du propriétaire riverain pourrait être engagée si un accident survenait.
- > Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie ou d'éclairage public.

Nous remercions par avance toutes les personnes se trouvant dans cette situation de bien vouloir procéder à cette taille pour le confort et la sécurité



www.montgolfiere-et-decouvertes.fr
06 22 94 22 32

LES VILLAGES DE LA COMMUNE !

Devinez quels sont ces villages
de la commune ?
Réponses p 37



BULLETIN COMMUNAL
de Saint Christophe sur Dolaizon

Rédaction, photos, diffusion :
Mairie de Saint Christophe, freepik,
Montgolfière et découvertes.

Réalisation et impression : iBiz®
www.ibiz.fr